Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

COMBATTING MONEY LAUNDERING AND TERRORISM FINANCING

FINTRAC Annual Report 2015

2000–2015

Canada

WHO WE ARE

OUR MISSION

To contribute to the safety of Canadians and to help protect the integrity of Canada's financial system through the detection and deterrence of money laundering and terrorist activity financing.

OUR VISION

To be recognized as a world-class financial intelligence unit in the global fight against money laundering and terrorist activity financing.

OUR ORGANIZATION

FINTRAC has offices in Ottawa, Montréal, Toronto and Vancouver. The Centre's Executive Committee ensures that the essential conditions are in place to: provide strategic direction; support the Minister; address Parliament and Government of Canada priorities; and deliver cost-effective results for Canadians.

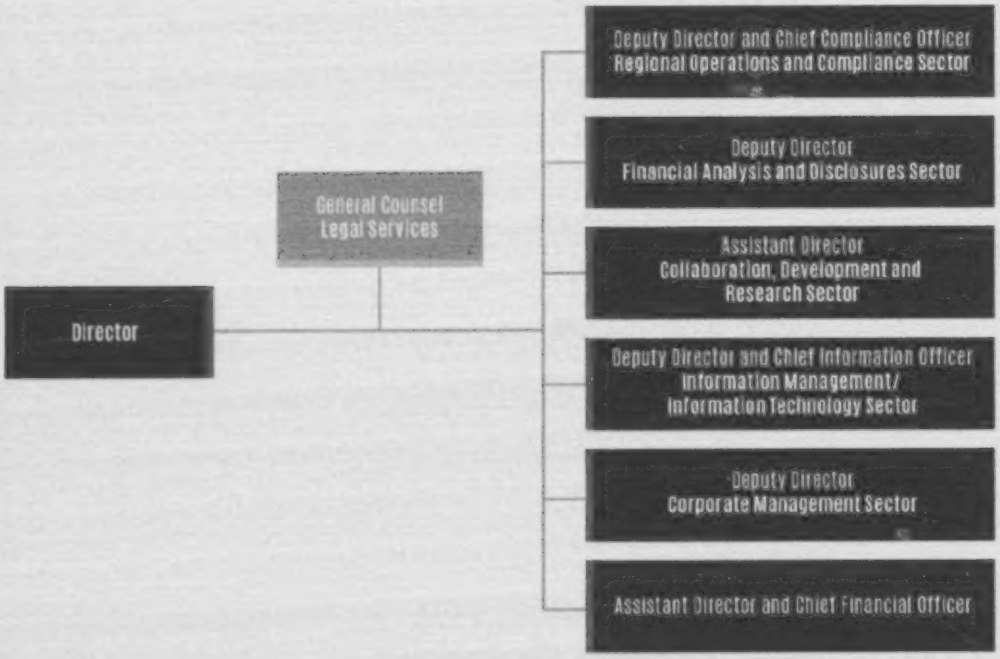

OUR RELATIONSHIPS

DOMESTIC

- Reporting entities and their representative associations
- National and provincial regulators
- Royal Canadian Mounted Police
- Ontario Provincial Police
- Sûreté du Québec
- Royal Newfoundland Constabulary
- Municipal police forces
- Canadian Security Intelligence Service
- Canada Border Services Agency
- Canada Revenue Agency
- Communications Security Establishment
- Integrated Terrorism Assessment Centre
- Criminal Intelligence Service Canada and its provincial bureaus
- National Coordinating Committee on Organized Crime
- Canadian Association of Chiefs of Police
- Public Prosecution Service of Canada
- Department of Finance
- Foreign Affairs, Trade and Development Canada
- Department of Justice
- Department of National Defence
- Public Safety Canada
- Privy Council Office
- Treasury Board of Canada Secretariat
- Office of the Privacy Commissioner of Canada
- Office of the Superintendent of Financial Institutions

INTERNATIONAL

- Foreign financial intelligence units
- Egmont Group of Financial Intelligence Units
- Financial Action Task Force and its sub-groups, such as the Risks, Trends and Methods Group
- Other international organizations such as the World Bank, the International Monetary Fund, the United Nations Office on Drugs and Crime, the Counter-Terrorism Committee Executive Directorate, the Caribbean Financial Action Task Force, the Asia/Pacific Group on Money Laundering and GAFILAT

In June 2014, the RCMP arrested more than thirty individuals in connection with an organized crime investigation in the Montréal area. The RCMP described these individuals as belonging to well-structured networks aimed at controlling the trafficking of drugs in specific territories. With the assistance of FINTRAC's financial intelligence, investigators were able to dismantle two alleged crime cells and identify suspects in relation to a series of violent crimes committed in the area, including arson, forcible confinement, drug trafficking, gangsterism and conspiracy.

2014-15 HIGHLIGHTS

- Contributed to hundreds of investigations of money laundering (including in relation to drug, fraud, theft and other offences), terrorism financing and threats to the security of Canada
- Strengthened deterrence across Canada's financial system through FINTRAC's risk-based compliance program
- Developed, and shared with reporting entities, indicators to facilitate the reporting of suspicious transactions related to the financing of terrorism
- Delivered information sessions to entities across the country to enhance the reporting of suspicious transactions
- Finalized and published guidance related to the risk-based approach to combatting money laundering and terrorism financing
- Hosted a Major Reporters Forum for Canada's largest financial institutions on suspicious transaction reporting and other issues of mutual interest
- Participated in multiple committees, working groups and more than 100 outreach events with law enforcement and national security partners
- Collaborated with domestic and international partners to advance strategic intelligence priorities related to terrorism financing and the money laundering threat linked to transnational organized crime
- Entered into a strategic partnership with the Canada Revenue Agency to facilitate the simultaneous reporting of international electronic funds transfers to both agencies and reduce the burden on hundreds of reporting entities

BY THE NUMBERS

21,088,735	financial transaction reports received from reporting entities across the country
7,460	telephone and email enquiries answered from reporting entities and other stakeholders
1,260	disclosures of actionable financial intelligence generated to assist money laundering, terrorism financing and national security investigations in Canada and around the world
843	money services businesses registered
629	compliance examinations conducted across Canada
388	policy interpretations provided to Canadian businesses and other stakeholders
41	outreach presentations made across reporting sectors to increase understanding of obligations and to provide feedback on reporting
16	administrative monetary penalties issued to encourage change in the non-compliant behaviour of reporting entities

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

September 30, 2015

The Honourable William Morneau, P.C., M.P.
Minister of Finance
90 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K1A 0G5

Dear Minister:

Pursuant to subsection 71(1) of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*, I am pleased to provide you with the fourteenth Annual Report for the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada. This report details our operations and activities for the period from April 1, 2014 to March 31, 2015.

As we work to ensure compliance with Canada's anti-money laundering and anti-terrorist activity financing legislation and provide high-quality financial intelligence to our regime partners, we are helping to protect the safety and security of Canadians and the integrity of Canada's financial system. In fulfilling our mandate, we are also focused on safeguarding the information under our control.

Yours sincerely,

Gérald Cossette

Gérald Cossette
Director

Canada

TABLE OF CONTENTS

1 • MESSAGE FROM THE DIRECTOR

3 • WHAT WE DO

3 FINTRAC's Mandate

3 FINTRAC's Priorities

4 Protecting the Privacy of Canadians

5 • WHAT WE HAVE ACHIEVED

5 Overview of Financial Transaction Reports Received

7 Compliance for Intelligence

12 Financial Intelligence – Tactical

19 Financial Intelligence – Strategic

21 Policy Coordination and Collaboration

22 Our Global Contribution

24 • OUR CORPORATE STRENGTH

24 Workforce Expertise and Excellence

25 Employee Engagement and People Management

26 Investing in Technology

27 Providing a Secure Workplace

28 Resource Management

28 Budget Highlights: 2014–15

29 • ANNEX A: OVERVIEW OF A CASE

32 • ANNEX B: THE FLOW OF INFORMATION

In September 2014, the Niagara Regional Police Service recognized FINTRAC's contribution to an alleged international drug trafficking investigation in Southern Ontario. Project Roadmaster resulted in 13 arrests, as well as the seizure of drugs, vehicles, firearms, jewellery, warehouse equipment and $430,000 in cash proceeds of crime.

MESSAGE FROM THE DIRECTOR

As we mark FINTRAC's 15th anniversary this year, our role in helping to protect Canadians and the integrity of Canada's financial system has become increasingly recognized and valued by our law enforcement and national security partners.

Over the past year, we provided 1,260 disclosures of actionable financial intelligence to our partners to assist them in their investigations of money laundering, terrorism financing and other threats to the security of Canada. This is the largest number of disclosures FINTRAC has generated in one fiscal year.

Our financial intelligence, which often contains thousands of transaction reports from across Canada and around the world, was used by law enforcement last year in hundreds of investigations in order to confirm existing information, to expand the scope of their investigations and, ultimately, to get search warrants and production orders to gather evidence.

Following the attacks in Ottawa and Saint-Jean-sur-Richelieu in October 2014, we strengthened our focus on supporting the terrorism financing investigations of our law enforcement and national security partners. From our analysis, we know that some of the funds raised to finance terrorist attacks abroad originate in Canada or transit through our country.

In 2014-15, we generated 337 disclosures related to terrorism financing and threats to the security of Canada. The RCMP's Integrated National Security Enforcement Teams in Ontario and Quebec recognized our contribution to a terrorism financing investigation on the International Relief Fund for the Afflicted and Needy Canada (IRFAN-Canada), an organization allegedly linked to the terrorist entity Hamas.

The RCMP also acknowledged FINTRAC's contribution to Project Smooth, which led to the conviction in 2015 of two individuals for conspiring to carry out a terrorist attack against a VIA Rail passenger train travelling from New York to Toronto.

FINTRAC maintains strong working relationships with Canada's law enforcement and national security agencies to ensure that our intelligence is closely aligned with their priorities. Through our participation in the Canadian Association of Chiefs of Police and its committees dealing with organized crime and national security, we ensure that our financial intelligence is timely, actionable and focused on the priority investigations of our partners. I was pleased when RCMP Commissioner Paulson said at a parliamentary committee hearing in 2015 that "the relationship with FINTRAC and the quality of the information that we are receiving is very good."

We also support the work of our government-wide partners and international allies through our strategic financial intelligence work on money laundering and terrorism financing methods and trends. The focus of our strategic intelligence over the past year has been on the Islamic State of Iraq and the Levant's financing strategies, including the financing available to this terrorist entity through its territorial control.

The actionable financial intelligence that we are able to generate begins with the efforts of 31,000 Canadian businesses subject to the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (PCMLTFA). In fulfilling their obligations, including reporting specific types of financial transactions, these businesses are indispensable to our work and our ability to help protect Canadians and the integrity of Canada's financial system.

Through our compliance program, we ensure that businesses on the front lines of Canada's legitimate economy meet their legal obligations. Our robust guidance, assessment, enforcement and feedback activities are focused on ensuring that businesses provide us with the information that we need to support our partners' money laundering and terrorism financing investigations.

Given the importance of suspicious transaction reporting to our analysis and financial intelligence, we reached out to businesses last year to enhance their awareness of their obligations in this regard and, more importantly, to strengthen their understanding of what constitutes a useful suspicious transaction report. We also refined the methodology that we use to assess compliance related to suspicious transaction reporting and communicated it broadly to businesses across the country. As a result of these efforts, and an increased commitment from businesses, suspicious transaction reporting increased by 11 percent in 2014–15, and the quality of the reports that we are receiving has improved markedly. This has had a real impact on the financial intelligence that we are able to generate and disclose to our partners.

We also worked closely with businesses and their associations over the past year to provide new guidance related to the risk-based approach to combatting money laundering and terrorism financing. This guidance is meant to help businesses better understand and assess the risk of money laundering and terrorism financing in the context of their products, services and delivery channels, clients and business relationships, geography and other relevant factors. In helping businesses to take stock of these risks, we are not only protecting them but the integrity of Canada's financial system as well.

In the coming year, our collaboration with businesses will be focused on the legislative and proposed regulatory changes that were announced in Economic Action Plan 2014. Meant to strengthen Canada's anti-money laundering and anti-terrorism financing efforts, these changes will, among other things, encompass entities dealing in virtual currencies. We are also going to reach out to provincial securities regulators across the country to which we can now disclose financial intelligence, following changes made to the PCMLTFA in June 2015.

Just as our domestic and international partnerships are critical to our effectiveness going forward, so too is ensuring that we have the technical capability to receive, validate, analyze and disclose large volumes of information. With the additional funding announced in Economic Action Plan 2014, we are now in the process of modernizing our analytics system to ensure that we are better able to balance reliability, completeness and timeliness in the financial intelligence that we disclose to our partners. Given the importance of this project and the extensive effort that will be required to complete it over the coming year, we will be scaling back in other areas to ensure that we have in place an analytics system that will be able to support our compliance and intelligence efforts for many years to come.

Ultimately, our effectiveness, including the support that we are able to provide to our law enforcement and national security partners, rests with our highly skilled and dedicated workforce. With their expertise and access to a sophisticated suite of tools, our employees are working with our partners, international allies and businesses across the country to create a hostile environment for those who seek to abuse our financial system or who threaten the safety of Canadians.

Gérald Cossette
Director

WHAT WE DO

FINTRAC'S MANDATE

FINTRAC facilitates the detection, prevention and deterrence of money laundering and the financing of terrorist activities, while ensuring the protection of personal information under its control. The Centre fulfills this mandate by:

- Receiving financial transaction reports and voluntary information on money laundering and terrorist activity financing in accordance with the legislation and regulations.
- Safeguarding personal information under its control.
- Ensuring the compliance of reporting entities with the legislation and regulations.
- Producing financial intelligence relevant to investigations of money laundering, terrorist activity financing and threats to the security of Canada.
- Researching and analyzing data from a variety of information sources that shed light on trends and patterns in money laundering and terrorism financing.
- Maintaining a registry of money services businesses in Canada.
- Enhancing public awareness and understanding of money laundering and terrorist activity financing.

FINTRAC'S PRIORITIES

FINTRAC's priorities are as follows:

1. Implementation of the multi-year plan for the modernization of FINTRAC's analytics system.
2. Implementation of the legislative changes announced in *Economic Action Plan 2014 Act, No. 1* to strengthen Canada's anti-money laundering and anti-terrorism financing regime.
3. Preparation for the Financial Action Task Force mutual evaluation of Canada's anti-money laundering and anti-terrorism financing regime.
4. Engage with key partners on a future-oriented research agenda to increase the understanding and awareness of money laundering and terrorism financing issues, and to maximize the value of financial intelligence.
5. Strengthen leadership capacity across the Centre to support key modernization and people management initiatives.
6. Continue to strengthen the Centre's approach to its security posture to ensure a high level of assurance that information, assets, and services are protected against compromise.

PROTECTING THE PRIVACY OF CANADIANS

Safeguarding the information entrusted to FINTRAC is an overarching and fundamental consideration in all aspects of its operations. The Centre understands that the protection of privacy is critical to maintaining the confidence of Canadians. Clear principles for the protection of privacy are set out in its governing legislation, which respects the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and the *Privacy Act*, and are reinforced by FINTRAC's own operational policies and security measures.

The Centre does not have direct access to the bank accounts or any other financial information of Canadians. It does not have any legal authority or the technical means to monitor the financial activities of individuals. It develops the financial intelligence it discloses to its law enforcement and national security partners from the information received from reporting entities and its partners as specified under the PCMLTFA.

The legislation also establishes that FINTRAC can only make a financial intelligence disclosure to prescribed police, law enforcement and national security agencies. Furthermore, the PCMLTFA clearly defines what information may be disclosed and sets out specific thresholds that must be met before the Centre is able to disclose it. Any other disclosure, or improper use, of information is prohibited and can result in severe penalties, including a fine of up to $500,000 and/or up to five years' imprisonment.

In order to protect the reports that are received from Canadian businesses, the Centre's premises and information systems are guarded by multi-layered and integrated security systems. All personnel must obtain and maintain a high-level security clearance as a condition of employment. Employees have access to sensitive information on a need-to-know basis only and are reminded regularly of their responsibilities to protect personal information. FINTRAC's Code of Conduct, Values and Ethics reinforces employees' legal obligations to protect information.

Following the Privacy Commissioner's mandated reviews in 2013, the Centre implemented a number of improvements to its systems and processes to strengthen the management and safeguarding of personal information. It also began destroying transaction reports that were in its database for more than 10 years and that were not used in a financial intelligence disclosure. To date, more than 17 million reports have been disposed of, including 11 million reports received prior to April 2004 and reports that were segregated for destruction when it was determined that they did not meet reporting requirements.

The protection of privacy is a clear priority and a critical result of FINTRAC's work. While helping to protect Canada and Canadians, the Centre is determined to meet all of its obligations under the *Privacy Act* and the PCMLTFA.

In June 2014, FINTRAC's assistance was acknowledged by the RCMP following the arrest of 17 individuals in relation to an alleged conspiracy to import and distribute cocaine. Project Crypto targeted a criminal organization in the Eastern Townships in Quebec that coordinated the importation and trafficking of more than 200 kilograms of cocaine from California to Canada using a trucking network.

WHAT WE HAVE ACHIEVED

OVERVIEW OF FINANCIAL TRANSACTION REPORTS RECEIVED

At the heart of FINTRAC's ability to carry out its mission is the financial transaction data that it receives from reporting entities across the country. Without this information, the Centre would not be able to produce actionable financial intelligence that assists law enforcement and national security agencies in their investigations of money laundering, terrorism financing and threats to the security of Canada.

In 2014-15, FINTRAC received 21,088,735 financial transaction reports. The following charts illustrate the trends for various reports over the past three years.

Large Cash Transaction Reports

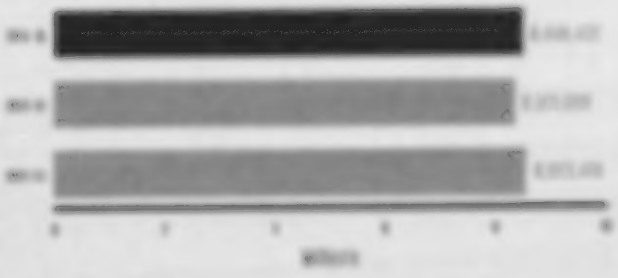

A large cash transaction report is submitted to FINTRAC when a reporting entity receives $10,000 or more in cash in the course of a single transaction, or when it receives two or more cash amounts totalling $10,000 or more made within 24 consecutive hours by or on behalf of the same individual or entity.

Electronic Funds Transfer Reports

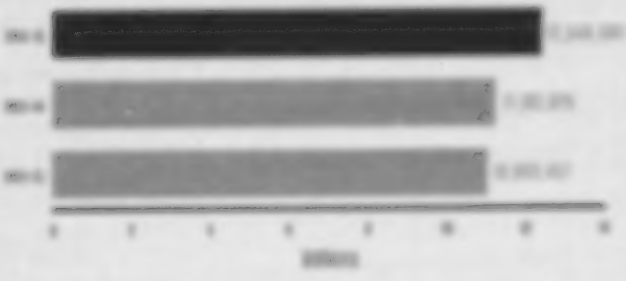

An electronic funds transfer report is submitted to FINTRAC upon the transmission of instructions for the transfer of $10,000 or more out of or into Canada in a single transaction, or in two or more transactions totalling $10,000 or more made within 24 consecutive hours, by or on behalf of the same individual or entity, through any electronic, magnetic or optical device, telephone instrument or computer

Suspicious Transaction Reports

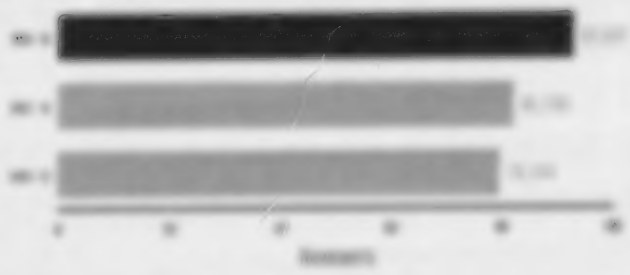

A suspicious transaction report is submitted to FINTRAC in respect of a financial transaction that occurs or is attempted, and for which there are reasonable grounds to suspect that the transaction is related to the commission or attempted commission of a money laundering or terrorist activity financing offence. Unlike all other reporting obligations, there is no monetary threshold associated with the reporting of a suspicious transaction.

Casino Disbursement Reports

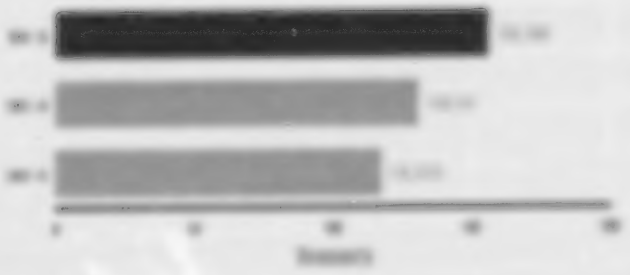

A casino disbursement report must be submitted to FINTRAC by a casino when it makes a disbursement of $10,000 or more in the course of a single transaction, or upon making two or more disbursements totalling $10,000 or more within 24 consecutive hours received by, or on behalf of, the same individual or entity. This report is not limited to cash.

Cross-Border Currency Reports/Cross-Border Seizure Reports

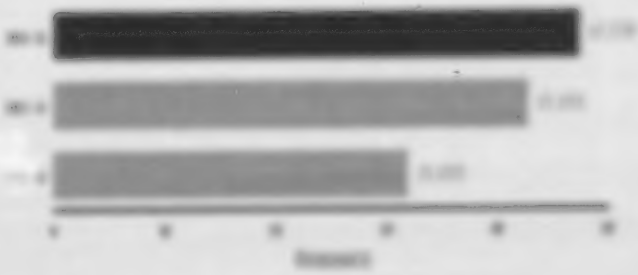

A cross-border currency report is filed with the Canada Border Services Agency by a person entering or leaving Canada carrying a sum of currency or monetary instruments of $10,000 or more, or by a person mailing or sending such large sum into or out of Canada. The CBSA then submits the report to FINTRAC. A cross-border seizure report is submitted to FINTRAC by a CBSA officer upon the seizure of cash or monetary instruments.

COMPLIANCE FOR INTELLIGENCE

As Canada's financial intelligence unit, FINTRAC houses both a regulatory and intelligence functions, allowing it to effectively assess the compliance of regulated businesses and produce financial intelligence for its law enforcement and national security regime partners.

The Centre was created and operates under the PCMLTFA and its associated regulations. The legal framework also establishes obligations for specific reporting entity sectors, including the development of a compliance regime in order to identify clients, monitor business relationships, keep records and report on certain types of financial transactions. These obligations help deter money launderers and terrorist financiers from operating within the legitimate financial system, and facilitate the detection of their criminal activities through the reporting of millions of financial transactions.

FINTRAC promotes the notion of 'compliance for intelligence' in its operational and strategic decision-making. This concept recognizes that the overall effectiveness of Canada's anti-money laundering and anti-terrorist financing regime, including the financial intelligence that is generated, is dependent upon reporting entities submitting high-quality and timely financial transaction reports. To enable the production of actionable financial intelligence, FINTRAC undertakes compliance and enforcement activities based on a sector's level of knowledge of its obligations and compliance behaviour. The diversity of FINTRAC's activities, which include tailored examinations and other compliance assessments, is based on the risks associated with non-compliance. FINTRAC also provides guidance and feedback on the reports submitted and clarity surrounding the PCMLTFA and its associated regulations.

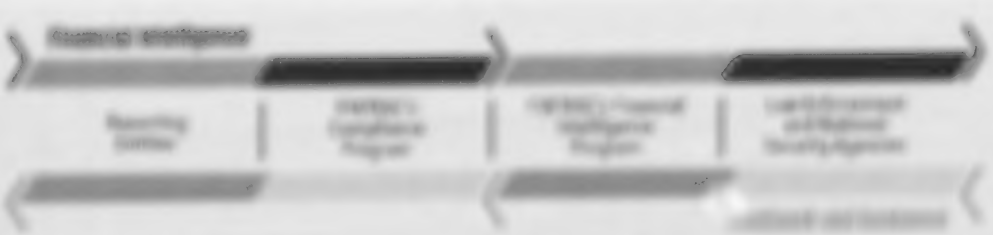

Integrated within the 'compliance for intelligence' concept is FINTRAC's risk-based approach to compliance, which uses more resources directed at higher risk reporting entities. This approach is dynamic in that the risks identified in one year may change in the next as new products are introduced or as new vulnerabilities emerge within the financial system.

A RISK-BASED PROGRAM

FINTRAC determines the level of risk of reporting entity sectors by assessing the likelihood and the consequence of non-compliance of reporting entities. Various risk factors such as a reporting entity's profile and the demographic characteristics of its clientele, geographic location, compliance history, reporting behaviour, and any other relevant intelligence gathered internally and externally are considered in determining the likelihood of non-compliance by reporting entities. FINTRAC is continually improving its risk model by enhancing its data collection methods.

The consequence of non-compliance refers to the overall impact on the safety of Canadians and the integrity of Canada's financial system should a reporting entity not comply with its legal obligations. This is determined by the size of the reporting entity, the volume of its reporting and the business sector's vulnerability to money laundering and terrorist financing.

ENABLING COMPLIANCE

FINTRAC ensures that reporting entities receive effective guidance and feedback through a broad range of documents and activities adapted to each reporting sector, including by participating in conferences and delivering outreach presentations; publishing sector-specific guidance, pamphlets and information sheets; responding to enquiries and requests for policy interpretations; and working closely, on a continual basis, with the largest reporting entities.

Last year, FINTRAC delivered 41 presentations to reporting entities in all sectors, informing them of their obligations, the risks associated with money laundering and terrorism financing, reporting statistics, common reporting errors, and the types of suspicious transactions that have been reported, as well as providing feedback on reports used in the Centre's financial intelligence disclosures.

Subsequent to the publication of amended regulations on customer due diligence measures, FINTRAC updated its guidelines following consultations with reporting entities from various sectors in Montréal, Toronto and Vancouver.

After consultations with associations and specific entities in all sectors, FINTRAC published the comprehensive Guidance on the Risk-Based Approach to Combatting Money Laundering and Terrorist Financing in May 2015. FINTRAC has consistently identified non-compliance in relation to this obligation since it came into force in 2008. Furthermore, reporting entities have expressed the need for further guidance on the risk-based approach to help them better understand and implement this element of their compliance regime. In the future, FINTRAC will develop sector-specific risk-based approach workbooks to further augment entities' ability to comply with this requirement.

Over the past year, FINTRAC answered 7,460 enquiries from reporting entities, their representatives, and others covering a broad range of issues, including reporting obligations, access to reporting systems and the registration of money services businesses.

FINTRAC also responds to requests from reporting entities and other stakeholders for clarification, including the analysis of complex business models and emerging technology applications, through policy interpretations that are based on the specific situations and facts provided by the requester. In 2014–15, the Centre issued and

DO YOU KNOW...

... if you are a reporting entity?

- Accountants
- British Columbia Notaries
- Casinos
- Dealers in Precious Metals and Stones
- Financial Entities
- Life Insurance
- Money Services Businesses
- Real Estate
- Securities Dealers

... the PCMLTFA obligations?

- Money Services Business Registration
- Reporting
- Record Keeping
- Client Identification
- Compliance Regime

... the reports FINTRAC needs to produce financial intelligence?

- Suspicious transaction reports related to conducted/attempted transactions
- The existence of and information regarding property in the possession or control of terrorists
- International electronic funds transfers of $10,000 or more
- Large cash transactions of $10,000 or more
- Disbursements of $10,000 or more by casinos

Individuals and businesses in the accountant, British Columbia notary, dealers in precious metals and stones and real estate sectors are encouraged to familiarize themselves with the activities that trigger PCMLTFA obligations.

published 388 such policy interpretations. In the past, these clarifications were provided to the requester only. In December 2014, FINTRAC published on its website the nearly 1,200 policy interpretations provided since 2008, excluding any confidential information. The Centre will continue to publish these going forward.

FINTRAC's Major Reporters Team is dedicated to delivering a tailored and responsive approach to compliance to Canada's largest reporting entities in the federally regulated financial sector, which is the source of over 80 percent of all reports received by the Centre. This team engages major reporters, on a proactive and on-going basis, on issues of mutual interest, including providing timely policy guidance so as to assist them in meeting their legislative obligations and minimize the compliance burden.

Building on the successes of the Major Reporters Team's inaugural year, FINTRAC hosted its first Major Reporters Forum in May 2014, focusing on the Centre's enhanced approach to assessing the sector's compliance with suspicious transaction reporting obligations. FINTRAC also presented this same information at the Financial Crime Strategy Conference, and held suspicious transaction reporting workshops throughout the year for major banks, credit unions/caisses populaires, and money services businesses in Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton and Vancouver.

Given the important role that the casino sector plays in Canada's anti-money laundering and anti-terrorism financing regime, FINTRAC hosted its first Casino Forum in Ottawa in February 2015. The one-day event engaged casino reporting entities and other key regime stakeholders, including provincial, religious and charitable gaming bodies, and provincial gaming regulators. The Forum emphasized the critical role that casinos play in the fight against money laundering and terrorism financing and provided detailed feedback on issues of specific interest to the sector, including upcoming legislative and regulatory changes affecting the sector.

In Economic Action Plan 2013, the Government of Canada announced that reporting entities that have the obligation to report international electronic funds transfers to FINTRAC would have to report the same transactions to the Canada Revenue Agency starting on January 1, 2015. To minimize the potential administrative burden imposed on Canadian businesses, FINTRAC entered into a strategic partnership with the Canada Revenue Agency to leverage existing channels for this reporting to FINTRAC. A shared component was added to allow for data to be sent to the Canada Revenue Agency through a Government of Canada Managed Secure File Transfer service. The new shared reporting process was implemented on January 1, 2015, thus enabling businesses to file their international electronic funds transfer reports exactly as they had in the past, while meeting their legal obligations to both agencies.

ENSURING AND ENFORCING COMPLIANCE

FINTRAC uses a range of compliance and enforcement activities and tools to ensure that reporting entities fulfill their anti-money laundering and anti-terrorism financing obligations. This includes examinations and follow-up examinations, the issuance of compliance assessment reports, the monitoring of financial transaction reports, observation letters and validation reviews, as well as other awareness and assistance activities. These activities are planned and undertaken based on risk, with a larger proportion of the Centre's higher intensity assessments and enforcement activities allocated to medium and higher-risk reporting entity sectors, and lower intensity awareness and assistance activities assigned to lower-risk sectors.

Compliance examinations remain FINTRAC's key instrument for assessing and enforcing compliance and ensuring that it receives quality and timely reports from reporting entities across Canada. Once the Centre identifies the level of intensity and coverage that is appropriate for each reporting entity sector, its compliance program uses a risk-based approach to determine the specific reporting entities that will be selected for an examination in any given year.

FINTRAC and the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) continue to conduct concurrent anti-money laundering and anti-terrorism financing examinations of federally regulated financial institutions in order to assess their compliance with the PCMLTFA and the effectiveness of the controls they implement.

WHAT IS MONEY LAUNDERING?

Money laundering is the process used to disguise the source of money or assets derived from criminal activity. There are three recognized stages in the money laundering process:

- **Placement** involves placing the proceeds of crime in the financial system.
- **Layering** involves converting the proceeds of crime into another form and creating complex layers of financial transactions to disguise the audit trail and the source and ownership of funds. This stage may involve transactions such as the buying and selling of stocks, commodities or property.
- **Integration** involves placing the laundered proceeds back in the economy to create the perception of legitimacy.

The money laundering process is continuous, with new "dirty" money constantly being introduced into the financial system.

In 2014, the two agencies began discussions to enhance and harmonize the examination process with a view to establishing a joint FINTRAC-OSFI examination. The objectives are to further streamline the process and reduce regulatory burden on federally regulated financial institutions; improve the use of each agency's expertise; and provide integrated anti-money laundering and anti-terrorism financing supervisory oversight across Canada's key financial entities.

In 2014–15, FINTRAC conducted 629 examinations, focusing on more complex and lengthy examinations of larger reporting entities in higher-risk sectors in order to determine how effectively they were fulfilling their compliance obligations. The Centre's shift from ensuring that reporting entities have the required measures in place to evaluating the effectiveness of those measures marks an important evolution in FINTRAC's compliance program.

When reporting entities do not take appropriate measures to address significant non-compliance, FINTRAC undertakes proportionate enforcement actions, including follow-up examinations to re-assess entities' compliance behaviour, or the issuance of an administrative monetary penalty to encourage a change in non-compliant behaviour.

Administrative monetary penalties are levied when the Centre determines that doing so is the most appropriate course of action to address a reporting entity's non-compliance with the PCMLTFA. Following the issuance of a penalty, FINTRAC may return to the entity, after a reasonable amount of time has elapsed, to conduct a follow-up examination to ensure that the penalty has achieved its purpose. Since the Administrative Monetary Penalties Regulations came into force in 2008, the Centre has issued 73 notices of violation totalling $5,117,710.

Aside from compliance examinations, the Centre also conducted 96 reporting entity validation reviews whereby entities that appear to be conducting business that could be covered under the PCMLTFA are contacted for confirmation of this activity.

In addition to examinations and validation reviews, FINTRAC also monitors the quality, timeliness and volume of the financial transaction reporting received from entities across the country. Over the past few years, the Centre has invested significant resources to enhance the systems it has in place to validate reporting data and it has improved its business processes to increase the effectiveness of its monitoring.

When a number of issues relating to data quality in the reports received are identified, FINTRAC may return the reports to the entity for corrections or the issues may be addressed through an examination or other compliance activity. In 2014–15, FINTRAC completed 170 reports monitoring cases, involving thousands of transaction reports, to address various reporting issues such as the quality or timing of reports.

FINTRAC dedicates significant effort to ensuring that reporting entities are properly informed about reporting requirements as well as the latest trends in activities occurring in the money laundering and terrorism financing environment. Over the past year, the Centre's outreach efforts included special attention to suspicious transaction reporting, given its importance to FINTRAC's analysis and the financial intelligence that it generates for its law enforcement and national security partners.

In 2014–15, FINTRAC shared the details of its modernized suspicious transaction reporting compliance assessment methodology. The Centre communicated its expectations and guidance in relation to suspicious transactions and provided reporting entities with practical guidance to detect and report suspicions of money laundering and terrorist activity financing. This was a key topic at a number of speaking engagements, including the forums for major reporters and casinos, as well as presentations to entities in Toronto, Montréal, Vancouver and Edmonton. Over the past year, the Centre also used this enhanced methodology to assess compliance with suspicious transaction reporting obligations during its examinations. In the future, FINTRAC will continue to communicate details of this methodology to reporting entities and will further enhance guidance regarding suspicious transaction reporting.

As a result of FINTRAC's efforts, and an increased commitment from reporting entities, suspicious transaction reporting increased by 11 percent in 2014–15. As well, the comprehensiveness of the suspicious transaction reports has improved year-over-year, as observed by FINTRAC, as well as its law enforcement and national security partners.

FINTRAC also issues compliance assessment reports to enhance coverage in sectors where the risk associated with money laundering and terrorism financing has been evaluated to be relatively lower. With these reports, entities are required to answer a set of pointed questions, which helps the Centre assess their compliance and address any concerns that may arise from their responses. As with the compliance examination program, compliance assessment reports contribute to follow-up actions using a risk-based approach.

The Centre also administers the Money Services Business Registry. To register a money services business, identification and other business information must be provided to FINTRAC. Each money services business must renew its registration every two years. Individuals convicted of certain offences under the PCMLTFA, the *Controlled Drugs and Substances Act*, and the *Criminal Code*, are ineligible to register a money services business in Canada. Should such a determination be made, the registration is either denied or revoked. To date, FINTRAC has denied or revoked 78 applications. The Centre also continues to track denials and revocations to ensure that money services businesses are not being operated illegally. As of March 2015, 843 money services businesses had registered with FINTRAC.

Going forward, FINTRAC will continue to work closely with reporting entities across the country to enable and enforce compliance with the PCMLTFA and Regulations, particularly in relation to the regulatory and legislative changes that were announced in Economic Action Plan 2014.

REVIEWS OF ADMINISTRATIVE MONETARY PENALTIES AND MONEY SERVICES BUSINESS REGISTRATION DENIALS OR REVOCATIONS

The *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* provides a mechanism for reporting entities to seek administrative review of the proposed penalties imposed during examinations as well as the denial or revocation of a Money Services Business Registration. Housed within FINTRAC but independent of other parts of the organization, the Review and Appeals Unit assesses representations made by reporting entities and makes recommendations to the Director of FINTRAC. The Director's decision to impose, reduce or cancel the proposed penalty is based on a balance of probabilities whether the violations have been committed. Decisions pertaining to certain violations may be further appealed in Federal Court.

Over the last year, five requests for review relating to administrative monetary penalties were initiated by reporting entities and six notices of decision were issued by the Director.

FINANCIAL INTELLIGENCE - TACTICAL

With the financial transaction reports that FINTRAC receives every year from reporting entities across the country, the Centre is able to provide actionable financial intelligence that assists Canada's law enforcement and national security agencies in combatting money laundering, terrorism financing and threats to the security of Canada.

FINTRAC's disclosures contain designated information that identifies individuals and entities, as well as account and transaction information, where the Centre has reasonable grounds to suspect that the information would be relevant to the investigation and prosecution of money laundering or terrorist activity financing offences or the investigation of threats to the security of Canada. This intelligence allows FINTRAC to establish critical links between transactions, individuals and groups in Canada and abroad that support criminal and terrorist activities.

Often based on hundreds or even thousands of financial transactions, the Centre's disclosures may show links between individuals and businesses that have not otherwise been identified in an investigation, and may help investigators refine the scope of their cases or shift their sights to different targets. They are also used by law enforcement to put together affidavits to obtain search warrants and production orders.

Increasingly, FINTRAC's intelligence is also used by its regime partners to identify assets for seizure and forfeiture, reinforce applications for the listing of terrorist entities, negotiate agreements at the time of sentencing and advance the government's knowledge of the financial dimensions of threats, including organized crime and terrorism.

In 2014–15, FINTRAC provided 1,260 disclosures of actionable financial intelligence to its regime partners.

FINTRAC Case Disclosures from 2010–11 to 2014–15

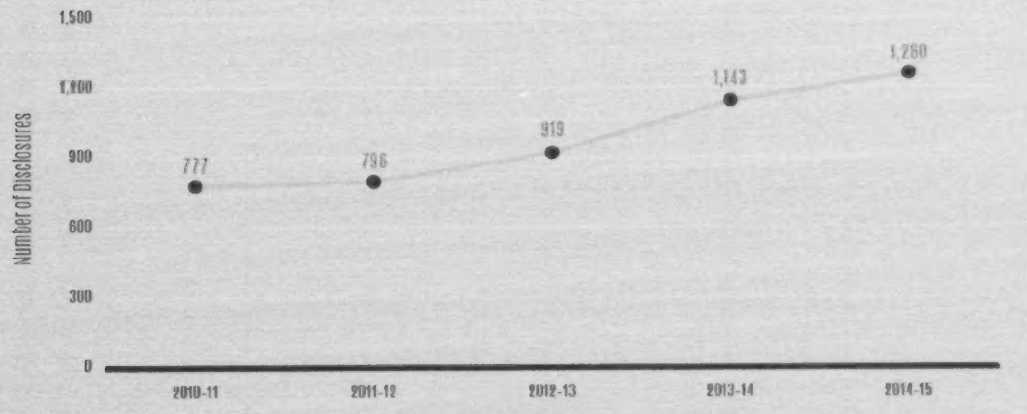

Of FINTRAC's total disclosures, 1,032 were associated to money laundering. An additional 337 cases in 2014–15 were relevant to terrorism financing.

Disclosures by Type from 2010–11 to 2014–15

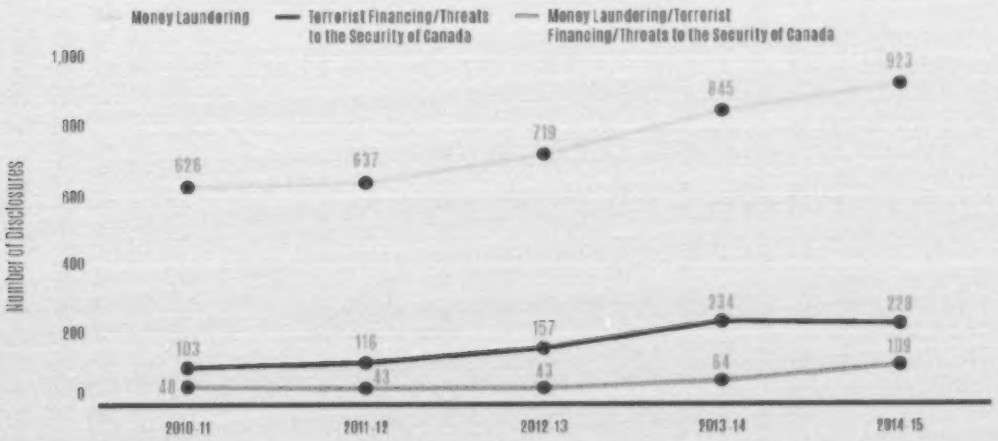

Given the increasing threat posed by the Islamic State of Iraq and the Levant and other terrorist groups worldwide, FINTRAC intensified its intelligence efforts in 2014–15 to support the terrorist activity financing investigations of its law enforcement and national security partners.

Immediately after the October 2014 attacks in Canada, FINTRAC reminded reporting entities of their role in providing suspicious transaction reports with the goal of providing whatever assistance the Centre could, within its mandate, to its police and national security partners in preventing another attack in Canada or abroad. Following this request, the reporting of suspicious transactions increased by 22 percent in October 2014 and the information the Centre received from businesses across the country was useful to its intelligence efforts.

In early 2015, FINTRAC also worked with its law enforcement and national security partners to provide reporting entities with updated indicators of terrorist activity financing to assist them in better understanding emerging threats and what should trigger suspicion in relation to the financing of domestic violent extremism and high-risk travellers.

In February 2015, the Alberta Law Enforcement Response Teams (ALERT) recognized FINTRAC's contribution in a year-long investigation into a Calgary organized crime group, which allegedly supplied drugs throughout the province. The drug seizures, worth $5 million, are the largest of their kind by the ALERT. Weapons, high-end luxury cars and $600,000 in cash proceeds of crime were also seized. Twelve individuals are facing 66 charges.

NUMBER OF DISCLOSURE PACKAGES BY RECIPIENT (2014-15)*

Royal Canadian Mounted Police	779
Municipal police	331
Canadian Security Intelligence Service	312
Foreign financial intelligence units	259
Provincial police	214
Canada Revenue Agency	173
Canada Border Services Agency	169
Communications Security Establishment	23

* Totals include disclosures that may have been sent to multiple organizations, but do not include disclosures that may have been sent to multiple units within the same organization.

FINTRAC maintains very strong and productive working relationships with its law enforcement and national security partners in order to ensure that its financial intelligence is relevant, valuable and closely aligned to their priorities. The Centre continually seeks feedback on its disclosures from its partners at the municipal, provincial and federal levels. Through the Canadian Association of Chiefs of Police, FINTRAC also has access to the Counter-Terrorism and National Security Committee and the Committee on Organized Crime. In addition, the Centre is the only non-enforcement organization to sit, as an observer, on the Canadian Integrated Response to Organized Crime Committee.

In 2014–15, FINTRAC also made more than 100 outreach visits and presentations to partner organizations, including a number of them at the Canadian Police College, to demonstrate how its financial intelligence can contribute to their investigations. As well, the Centre exchanges personnel with its regime partners in order to develop capacity, expertise and a mutual understanding of legislation and operations.

This close collaboration continues to bear fruit. Throughout 2014–15, the Centre's financial intelligence contributed to a significant number of investigations at the federal, provincial and municipal levels across the country. Canadian police forces – particularly the Royal Canadian Mounted Police – continue to be the main recipients of FINTRAC's financial intelligence.

When separate thresholds are also met, the Centre is required to make disclosures to the Canada Border Services Agency, the Canada Revenue Agency and the Communications Security Establishment. As well, when FINTRAC has reasonable grounds to suspect that its information would be relevant to the work of the Canadian Security Intelligence Service regarding threats to the security of Canada, the Centre is required to disclose it to that organization. In 2014, FINTRAC received the authority to disclose information relevant to threats to the security of Canada to police services and the Canada Border Services Agency when separate thresholds are also met.

Over the past year, FINTRAC's financial intelligence was used to assist money laundering investigations in the context of a wide variety of criminal investigations, where the origins of the suspected criminal proceeds were linked to fraud, drug trafficking, tax evasion, corruption, theft and other criminal offences.

The Montréal RCMP Immigration and Passport Section announced in April that Project Confidence, a year-long investigation conducted in partnership with a number of Canadian police services and other partners, including FINTRAC, resulted in the disruption of a major human smuggling and sexual exploitation ring. Seven individuals were arrested and charged with gangsterism and other *Criminal Code* offences.

Based on information provided to FINTRAC, the following predicate offences generated suspected criminal proceeds that were identified in its disclosures related to money laundering and/or terrorism financing.

TYPES OF PREDICATE OFFENCES RELATED TO CASE DISCLOSURES*

Fraud	30%
Drugs	27%
Tax Evasion	11%
Corruption	5%
Theft	5%
Crimes Against Persons	4%
Human Smuggling/Trafficking	4%
Customs/Excise	3%
Child Exploitation	1%
Prostitution/Bawdy Houses	1%
Weapons/Arms Trafficking	1%
Cyber Crimes	0.3%
Illegal Gambling	0.3%

* A FINTRAC disclosure may relate to multiple predicate offences. For example, tax evasion is a secondary threshold and therefore a number of disclosures related to other crimes (drugs, fraud, etc.) were disclosed primarily because FINTRAC suspected it would have been relevant to a money laundering or terrorism financing investigation. That same disclosure may have also been disclosed for tax evasion purposes and hence counted as well. Therefore, the percentages in this table may not add up to 100 percent since not all disclosures relate to a predicate offence and some may relate solely to money laundering, terrorism financing or threats to the security of Canada.

In 2014-15, FINTRAC received 1,380 voluntary information records from its law enforcement and national security partners, as well as from members of the public. Voluntary information records are often the starting point for the Centre's analysis. They are used to establish connections between individuals and entities, providing law enforcement with valuable leads in their investigations.

The increasing number of voluntary information records received over the years, particularly from police at all levels, is a clear indication of the close collaboration that exists between FINTRAC and its partners and the value they place on the Centre's financial intelligence.

In October 2014, the Sûreté du Québec's Unité permanente anticorruption (UPAC) recognized FINTRAC's contribution to Project Lauréat, an investigation of corruption in connection with a contract to build the McGill University Health Centre. The investigation has led to the arrest of seven individuals. One co-accused was extradited to Canada in October and another pled guilty to money laundering charges in December. FINTRAC's assistance to this investigation was first recognized by the Sûreté du Québec in April 2013, when five people were named in arrest warrants citing charges of fraud, bribery and money laundering.

Number of Voluntary Information Records Received from 2010-11 to 2014-15

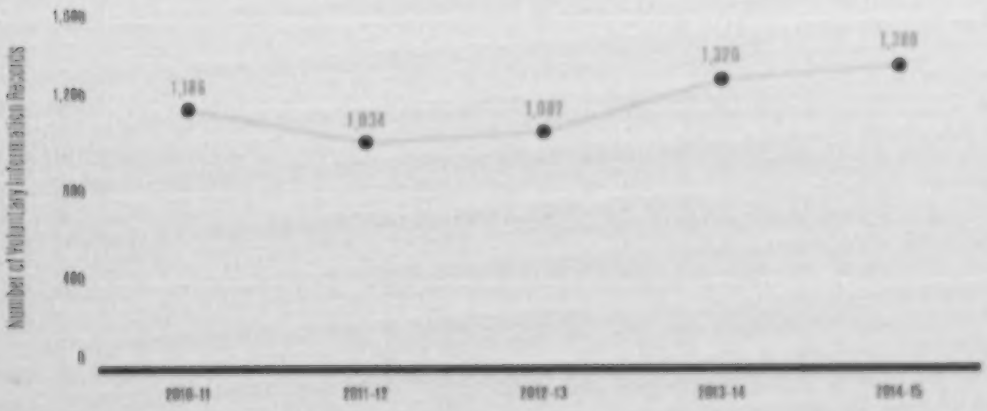

International Queries Sent and Received from 2010–11 to 2014–15

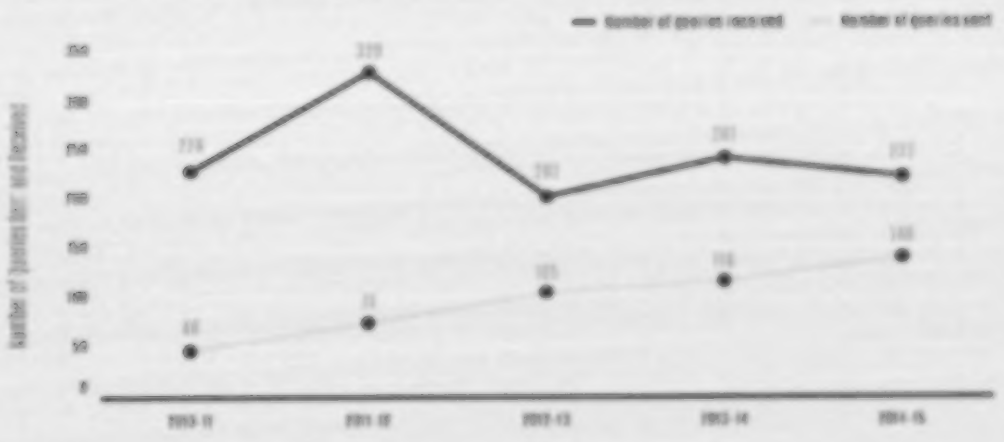

In June 2014, the RCMP's Greater Toronto Area Financial Crime unit recognized the contribution FINTRAC made to its investigation of an investment scheme where eleven individuals allegedly defrauded 150 international investors of $4.4 million.

Recognizing the transnational nature of money laundering and terrorist activity financing, FINTRAC also works with foreign financial intelligence units to protect Canadians and the integrity of Canada's financial system. In 2014–15, the Centre received 222 queries for information from foreign financial intelligence units and provided 178 disclosures internationally. For its part, FINTRAC sent 140 requests to foreign financial intelligence units to broaden its own analysis.

Going forward, FINTRAC will continue to focus on strengthening the relationships that it has with law enforcement, national security and international partners to ensure that it continues to deliver high-quality, timely and actionable financial intelligence.

WHAT IS TERRORIST ACTIVITY FINANCING?

Terrorist activity financing is the use of funds, property or other services to encourage, plan, assist or engage in acts of terrorism, where the primary motivation is not financial gain.

Two main differences distinguish terrorist activity financing from money laundering:

- Funds can be from legitimate sources, not just criminal acts; and
- Money is the means, not the end – the goal is to use funds to facilitate or implement terrorist activities.

THE VALUE OF FINTRAC DISCLOSURES: WHAT OUR PARTNERS SAID IN 2014-15

The FINTRAC disclosure identified accounts with a certain bank. The target's association to this bank was not known until the disclosure was received. As a result of this information, production orders were obtained and search warrants were prepared. In total, $2 million in Canadian currency was seized and the accused was charged with possession of proceeds of crime. Those seizures would have never occurred had it not been for the information provided in the FINTRAC disclosure.

— Toronto Police Service

The information received from FINTRAC provided new insight into where suspected fraudulent funds went, which will lead to further investigations and will assist in obtaining judicial authorizations.

— Ontario Provincial Police

This is one of many disclosures received during this investigation. As a collective, all of the disclosures have been of significant importance to a money laundering investigation. The initial voluntary information record was sent in support of an ongoing major Joint Forces Operation. This most recent disclosure provided insight into the financial transactions being conducted by companies controlled by the primary subject of the investigation. Several shell companies were identified that appeared to be funneling money into the companies owned by the primary subject. This information has been used in several judicial authorizations including a production order, search warrant, and restraint and management order.

— Royal Canadian Mounted Police - Toronto North Detachment

Excellent service, quick and efficient. These disclosures were relevant and confirmed the direction that we should take in this investigation. We are currently implementing several banking production orders that are based on the information provided by your organization. [Translation]

— Sûreté du Québec

The quality of the information was outstanding and easy to understand. It was extremely valuable in corroborating information previously known. It has also connected the dots on some other areas of the investigation. The information received will aid in re-evaluating our priorities and targets of interest. Piecing together financial information located throughout the world is difficult and this product is extremely helpful in making that task easier. The assistance provided is greatly appreciated and extremely valuable.

— United States Department of Treasury

It was the first time that I used a FINTRAC disclosure and the results surpassed expectations. The disclosure was clear and comprehensive. The results allowed us to go remarkably further in the investigation and focus on new targets. Thank you for the excellent work. [Translation]

— Royal Canadian Mounted Police - Financial Integrity (Ombre)

This information will assist with obtaining judicial authorizations for entities and businesses associated to persons of interest in this probe. This information supplied investigators with some important information on all the subjects identified in the voluntary information record.

– **Royal Canadian Mounted Police - Federal Serious and Organized Crime Unit (Nova Scotia)**

This disclosure helped me to identify several more witnesses, ... the scope of the operation and the money being earned by the accused. I identified a witness that is associated to the main suspect and may be part of the operation due to the fact that she has signing authority on one of the bank accounts held by the accused's business. I also found another witness who is working for another unlicensed immigration consultant.

– **Canada Border Services Agency - Criminal Investigations Unit (Alberta)**

The information provided a base for further analysis of the subject's financial activity in Trinidad and Tobago, as additional account information was obtained based on the response received. Recommendations were made for further law enforcement investigations as a result of the information provided by FINTRAC. The response was very comprehensive, timely and relevant to our priorities. The additional financial information was also extremely useful in expanding our analysis on the subject and provided new information, such as associates, which were not initially identified in preliminary analysis.

– **Trinidad and Tobago Financial Intelligence Unit**

The subject was previously unknown to the Service. Based on information received from FINTRAC and the open Internet queries conducted by the financial institution, the Service prioritized follow-ups in relation to the individual specified in this disclosure.

– **Canadian Security Intelligence Service**

In January 2015, the Saskatoon Police Service and the RCMP recognized FINTRAC's contribution to an organized crime investigation in Saskatchewan, which resulted in 14 arrests and the seizure of narcotics, approximately $100,000 in cash proceeds of crime, roughly 200 firearms (including prohibited and restricted firearms), tens of thousands of rounds of ammunition, and other material and property.

FINANCIAL INTELLIGENCE – STRATEGIC

FINTRAC's strategic financial intelligence provides a wide analytic perspective on the nature, scope and threat posed by money laundering and terrorism financing. Produced for the Canadian security and intelligence community, federal policy and decision makers, reporting entities across the country, international partners and other stakeholders, the Centre's strategic financial intelligence is invaluable in strengthening Canada's ability to prevent, detect, deter and disrupt the methods and techniques used by criminals to launder money or fund terrorist activities.

In 2014–15, FINTRAC focused its strategic financial intelligence efforts, in close collaboration with a variety of domestic and international partners, on terrorism financing and money laundering related to organized crime. Within this context, the Centre contributed to the federal government's intelligence priority setting exercises; prepared intelligence assessments with partner agencies; supported the Government of Canada's terrorist listing process under the Criminal Code; provided numerous intelligence briefings to domestic and international audiences; and assisted in the development of anti-money laundering and anti-terrorism financing policy and regulatory changes.

Over the past year, FINTRAC worked closely with its domestic and international partners on the threat of terrorism financing in the broader national security context, including the threat posed by the Islamic State of Iraq and the Levant (ISIL) and foreign fighters. In September 2014, the Centre led an interdepartmental expert group meeting to bring Canadian intelligence and law enforcement partners together in order to share perspectives and enhance Canada's ability to disrupt the financing of this terrorist threat.

Throughout the year, FINTRAC also briefed domestic partners on the terrorism financing risks associated with ISIL. Some of the Centre's strategic intelligence focused on ISIL's financing strategies and included an assessment of the financing available to the terrorist group through its territorial control. FINTRAC also developed indicators specific to high-risk travellers to help reporting entities assess whether or not reasonable grounds existed to suspect that a transaction was related to a terrorist activity financing offence.

Internationally, FINTRAC worked with its counterparts to help identify ISIL's funding streams and mechanisms and provided methodological and tradecraft input to international initiatives targeting ISIL's financing, including the Financial Action Task Force's typology report, Financing of the Terrorist Organization Islamic State of Iraq and the Levant.

At a January 2015 meeting of the Egmont Group, FINTRAC also chaired a meeting of international financial intelligence units on the growing threat posed by ISIL and foreign fighters, particularly in the context of the attacks in Paris. This resulted in a valuable discussion on the role and practices of financial intelligence units in these circumstances. FINTRAC is also part of the Egmont Operational Working Group project team that launched the multilateral information sharing initiative on ISIL.

In terms of the broader threat of terrorism financing, FINTRAC leveraged geospatial analysis techniques to assess high-risk financial flows related to a number of jurisdictions of terrorism financing concern, including Syria and Iraq. These and other similar studies shed light on the financial dimension of larger geo-political issues and had implications related to the possible listing of terrorist entities, compliance and enforcement risk models, and providing feedback to reporting entities.

FINTRAC's strategic financial intelligence also supported regime-wide efforts to better understand and respond to emerging technologies, particularly virtual and cryptocurrencies. The Centre's strategic intelligence was focused on understanding the way in which these instruments work and in identifying how they can be abused to launder money and finance terrorist activity.

Throughout 2014–15, FINTRAC also engaged its domestic partners to help better understand and address a number of cross-cutting issues, including third-party money laundering, trade-based money laundering, and the money laundering and terrorism financing vulnerabilities of Canadian institutions operating in foreign jurisdictions. In addition, the Centre produced a typologies and trends report aimed at identifying the techniques and methods that are used to launder the proceeds of mass marketing fraud, a crime that results in substantial losses to Canadians. The report was generated to support anti-money laundering initiatives by law enforcement and reporting entities, and contribute to informing Canadians on the nature and extent of money laundering in Canada.

THE VALUE OF STRATEGIC FINANCIAL INTELLIGENCE: WHAT OUR PARTNERS SAID IN 2014–15

FINTRAC's report, Mass Marketing Fraud: Money Laundering Methods and Techniques, is helpful to Canadian law enforcement and government agencies in understanding the complexity and international scope of mass marketing fraud impacting Canada. The CAFC has been able to leverage this report to provide insight into the prominent money laundering techniques used by criminal organizations engaged in mass marketing fraud.

– Canadian Anti-Fraud Centre

Your input was invaluable and I would like to express my appreciation to you for sharing your time and expertise with CISC.

– Criminal Intelligence Service Canada

Your products are relevant, timely and useful.

– Royal Canadian Mounted Police

FINTRAC's report on terrorism financing risks related to a particular group is well written, presents the facts in a logical way and makes well-reasoned judgements. Its findings have contributed to ALEITHAC's understanding of the topic. It has also provided a point of comparison for similar ALEITHAC analysis conducted on Australia's terrorism financing environment. FINTRAC and ALEITHAC have been able to collaborate on analytical products, supporting a multilateral approach to information sharing.

– Australian Transaction Reports and Analysis Centre

FINTRAC's strategic reporting provided key insight into the existence and activities of third-party money launders' use of Canadian financial institutions, which assisted in a better understanding of the methodologies used by these entities. FINTRAC information was also used to supplement or validate other material that provided insight into money laundering networks.

– Government of Canada regime partner

Public Safety Canada benefits from strategic financial intelligence reports on money laundering and terrorist financing provided by FINTRAC to inform the overall analysis of national security and organized crime issues. Strategic financial intelligence helps Public Safety to identify the nature and extent of money laundering and terrorist financing and its potential links to Canada, international conflicts, crime, sectors or organizations, and the growing links between transnational organized crime and terrorism.

– **Public Safety Canada**

This report was possibly the most helpful report on what is a very important analytical policy exercise for the Government. I hope we are able to work closely with your team on future policy projects.

– **Government of Canada regime partner**

FINTRAC's report on electronic funds transfers between Canada and a specific country [illegible] previously missed the AUSTRAC's own analysis on the topic. The report is of a high quality and presents funds flow trends in an accessible way. As Canada and Australia are some of the limited number of foreign financial intelligence units that collect reports of international funds transfers, there are unique opportunities to directly compare funds flows in the region that would not be possible with other jurisdictions.

– **Australian Transaction Reports and Analysis Centre**

POLICY COORDINATION AND COLLABORATION

FINTRAC's strategic work also encompasses policy coordination and collaboration. The Centre works closely with the Department of Finance and its other regime partners, sharing operational and strategic expertise and knowledge of Canada's law enforcement and national security priorities, to identify potential enhancements to legislation and regulations with a view to strengthening Canada's overall anti-money laundering and anti-terrorist financing regime.

In 2014–15, FINTRAC operationalized changes flowing from *Economic Action Plan 2014 Act, No. 1*, including the authority to disclose financial intelligence to the appropriate police service and the Canada Border Services Agency in respect to threats to the security of Canada. The Centre also collaborated with the Department of Finance in the development of draft regulations, which will clarify the application of the PCMLTFA to persons and entities dealing in virtual currencies. They will also confirm the application of the legislation to foreign money services businesses that do not have a place of business in Canada. As well, proposed regulations would modernize the methods to ascertain the identity of clients, recognizing, in particular, the shift of Canadians' financial transactions to electronic delivery mechanisms.

Over the past year, FINTRAC also worked with the Department of Finance to amend the PCMLTFA to allow the Centre to disclose financial intelligence to provincial securities regulators across the country, once legislative thresholds have been met. This change came into effect when *Economic Action Plan 2015 Act, No. 1* received Royal Assent in June 2015.

Throughout 2014–15, FINTRAC also made a number of significant contributions to broader regime-wide and government-wide initiatives, including the National Anti-Drug Strategy and Canada's Counter-Terrorism Strategy.

In December 2014, the RCMP Integrated Market Enforcement Team recognized the contribution FINTRAC made to their investigation of a Ponzi scheme in Calgary. Seven victims were defrauded of more than $1.3 million after investing in a mother and son's entertainment event ticket reselling business. Both accused in the case pled guilty to seven counts of fraud.

OUR GLOBAL CONTRIBUTION

Given the transnational scope of money laundering and terrorism financing, FINTRAC participates alongside its allies and partners in global efforts to combat these threats.

BILATERAL ENGAGEMENT

Through bilateral agreements, the Centre is able to disclose financial intelligence to 90 financial intelligence units worldwide when the appropriate thresholds are met. At the same time, foreign financial intelligence units are able to share their information with FINTRAC, broadening its analyses of international financial transactions. In 2014–15, the Centre signed new agreements with the financial intelligence units of Jersey, Taiwan and Switzerland, and renewed its agreement with the United Kingdom, following the integration of its financial intelligence unit into the new National Crime Agency.

FINTRAC also provides technical assistance and shares expertise with foreign financial intelligence units. For example, over the past year, the Centre led a successful regime-wide capacity building initiative for Jamaica and Trinidad and Tobago with funding from the Government of Canada's Anti-Crime Capacity Building Program. The initiative began in April 2014 with FINTRAC hosting an anti-money laundering and anti-terrorist financing workshop to determine the priorities for technical assistance for each country. Following this workshop, the Centre worked with the Royal Canadian Mounted Police and the Department of Public Works and Government Services Canada's Seized Assets Management Directorate to develop an effective regime-wide program. The program, which will extend into the next fiscal year, includes mentorship assistance in:

- the use of financial intelligence in both money laundering and terrorism financing investigations and prosecutions, and on improving domestic cooperation in both countries;
- maximizing the efficiency of Jamaica's seized assets management;
- information management and information technology consultations for the financial intelligence unit of Trinidad and Tobago; and
- the delivery of a regional Egmont Supervisory Course by FINTRAC, in partnership with Jamaica and Trinidad and Tobago.

Over the past year, FINTRAC also participated in a number of bilateral initiatives with its counterparts in Australia and the United States on the issue of terrorism financing.

WHAT ARE THREATS TO THE SECURITY OF CANADA?

FINTRAC provides financial intelligence relevant to the investigation of threats to the security of Canada (as defined by the *Canadian Security Intelligence Service Act*), including:

- Espionage or sabotage that is against Canada or is detrimental to the interests of Canada, or activities directed toward or in support of such espionage or sabotage;
- Foreign influenced activities within or relating to Canada that are detrimental to the interests of Canada and are clandestine or deceptive, or involve a threat to any person;
- Activities within or relating to Canada directed toward or in support of the threat or use of acts of serious violence against persons or property for the purpose of achieving a political, religious or ideological objective within Canada or a foreign state; and
- Activities directed toward undermining by covert unlawful acts, or directed toward or intended ultimately to lead to the destruction or overthrow by violence of the constitutionally established system of government in Canada.

MULTILATERAL ENGAGEMENT

The Centre works with the Department of Finance, other regime partners and international organizations to conduct research, develop common policies and standards and share best practices. The primary focus of FINTRAC's engagement within international fora over the past year has been on countering terrorism financing.

FINTRAC participates as a subject matter expert in Canada's delegation to the Financial Action Task Force. In 2014–15, the Centre continued to play a leadership role within the international body's working groups, including as Co-Chair of the Risk, Trends and Methods Group. FINTRAC also participated in a number of regime-wide initiatives in preparation for the Financial Action Task Force 4th Round Mutual Evaluation of Canada's regime scheduled to take place later in 2015.

The Centre has also been actively involved in a number of initiatives led by the Egmont Group of Financial Intelligence Units. For example, it made a significant contribution to a number of terrorism financing related projects from an operational and a capacity building perspective as a member of Egmont's Training and Operational Working Groups.

GLOBAL LEADERSHIP

FINTRAC continues to share best practices with international partners. In December 2014, FINTRAC and its Australian counterpart delivered a presentation to more than 15 jurisdictions regarding the use and importance of international electronic funds transfers in geospatial analysis. The presentation highlighted examples of flows between Canada and regions at risk for terrorism financing activities.

OUR CORPORATE STRENGTH

FINTRAC's responsibilities and operations continue to grow in scope and complexity. The Centre's ability to deliver on its mandate is tied directly to its adaptability, the skills and dedication of its employees, and the tools and resources that it is able to provide them to perform their work. As an organization committed to excellence, FINTRAC is focused on the effective management of its human, technological, security and financial resources.

WORKFORCE EXPERTISE AND EXCELLENCE

Learning and development is a key component of a corporate culture that emphasizes expertise and excellence at FINTRAC. Learning curricula are based on operational objectives, which in turn guide the development of individual learning plans tied to performance management for all employees.

In order to remain on the leading edge of innovation and best practices, ahead of the criminal and terrorist networks it seeks to expose, FINTRAC invests strategically in the competencies of its compliance officers and financial analysts. As training for these highly specialized disciplines is not readily available on the open market, the Centre has established comprehensive curricula for its employees over the past 15 years.

FINTRAC's compliance officers complete certifications as anti-money laundering specialists and receive extensive training on conducting examinations and risk-based assessments. They also regularly participate in specialized local and international training, conferences and events on topics such as banking supervision, regulatory environments, program management and combatting money laundering and terrorism financing. In 2014, the Centre's most senior compliance officers underwent extensive training on client due diligence regulations, evaluating risk assessments, enhanced ongoing monitoring, transaction testing and the detection of unreported suspicious transactions. Strengthening the knowledge and competencies of its officers is another important way FINTRAC supports the 'compliance for intelligence' concept.

In order to cement the competencies of its intelligence analysts, FINTRAC created a formal training working group, which developed a comprehensive Financial Intelligence Operations Training Program. Designed for new analysts, the program combines a unique and structured end-to-end approach to building a case. New and experienced analysts also benefit from training provided by the Royal Canadian Mounted Police through the Canadian Police College, as well as the Intelligence Analyst Training Program administered by the Privy Council Office. These venues are also career development opportunities for the Centre's analysts where they provide FINTRAC presentations, allowing them to hone skills outside of financial intelligence analysis. In addition to external training and conferences, the Centre offers an annual two-day training event with internal and external speakers on a wide range of topics to ensure the competencies of all analysts remain sharp.

In the spirit of the Government of Canada's Blueprint 2020 vision, FINTRAC is also committed to the success of enterprise-wide learning across the Public Service. The Canada School of Public Service has long been an important learning partner and FINTRAC is now maximizing the value of its new service delivery model, particularly for training related to effective people, program and financial management. In the spring, the Centre also provided mandatory training to employees with delegated human resources and financial management authorities to ensure that accountabilities are clear and appropriate controls are in place.

In addition, the FINTRAC 101 learning series offers all FINTRAC employees an opportunity to deepen their understanding of the Centre's operations and innovative approaches, with recent topics including ISIL's financing strategies, FINTRAC's strategic intelligence and the mechanics and risks associated with emerging technologies, including virtual currencies.

In May 2014, the Kitchener RCMP Serious and Organized Crime team recognized the contribution FINTRAC made to their investigation of an investment scheme that allegedly defrauded at least 160 people of more than $21 million.

As strengthening leadership capacity remains a priority for FINTRAC, the Centre held its second annual leadership forum for its senior leaders in 2014–15, and hosted a new three-part leadership series to foster collaboration and engage new and near managers in discussions about leadership. The sessions focused on collaboration, transformation, and other topics generated by participants.

With its strategic investments in learning, FINTRAC is supporting its operational needs and fostering employee development in a manner that promotes excellence, innovation, knowledge sharing and value for money.

EMPLOYEE ENGAGEMENT AND PEOPLE MANAGEMENT

Through tailored engagement activities and people management initiatives, FINTRAC continues to attract, develop, retain and maximize the contributions of a dedicated and talented workforce.

Over the past few years, the Centre adopted a deliberate and strategic approach to engaging its employees, particularly with respect to feedback on people management. Through town halls, roundtable discussions, face-to-face meetings and a robust intranet site, employees are able to influence FINTRAC's broader people management agenda.

The Centre also leverages the Public Service Employee Survey to engage its employees and enhance its people management policies, practices and programs. FINTRAC employees responded positively to a comprehensive awareness campaign surrounding the latest survey, resulting in a 96 percent participation rate in 2014. The results of this survey will form the basis of the Centre's future engagement activities, with a horizontal working group leading its response and all employees invited to contribute to the discussion.

In addition to its own engagement initiatives, FINTRAC participated in the Blueprint 2020 visioning exercise, focusing on horizontal and public service-wide issues and commitments. As well, the Centre contributed to the government-wide initiatives outlined in Destination 2020 across the five priority areas: innovative practices and networking; processes and empowerment; people management; fundamentals of public service; and modern technology.

FINTRAC remains engaged and committed to fostering a high level of bilingualism in its workforce. With its Official Languages Action Plan, second language training program, informal peer coaching sessions and a strong commitment from its employees, the Centre is meeting its operational needs in both a national and international context, and developing employees to meet current and emerging business challenges.

Promoting employment equity and multiculturalism also remained a key priority for FINTRAC over the past year, particularly with the ongoing implementation of its Employment Equity and Multiculturalism Action Plan, which was launched in 2014. As highlighted in the table below, the Centre is proud to be an inclusive employer that attracts and retains a talented workforce that is reflective of Canada's rich diversity.

FINTRAC Demographics (March 31, 2015)
Number of Employees[1]: *355*

DESIGNATED EMPLOYMENT EQUITY GROUP	WORKFORCE AVAILABILITY[2]	FINTRAC EMPLOYEES	FEDERAL PUBLIC SERVICE[3]
Women	46.7%	56.9%	54.9%
Visible minorities	20.3%	19.2%	14.6%
Persons with disabilities	4.1%	4.5%	5.8%
Aboriginal peoples	2.0%	1.7%	4.6%
OFFICIAL LANGUAGES	**CANADIAN POPULATION[4]**	**FINTRAC EMPLOYEES**	**FEDERAL PUBLIC SERVICE[3]**
First official language – English	75.0%	61.7%	71.1%
First official language – French	23.2%	38.3%	28.9%

1. Indeterminate and term employees including those on leave or secondment/interchange; does not include students
2. For occupational groups used at FINTRAC using "Canadian Citizen Workforce Population Showing Representation by Employment Equity Occupational Groups and Unit Groups (2011 NOC)" data tables produced by the Labour Program, Employment and Social Development Canada as well as the 2012 Canadian Survey on Disability
3. Office of the Chief Human Resources Officer, Treasury Board of Canada Secretariat March 31, 2014; Federal Public Service includes the core public administration and seperate agencies
4. Statistics Canada, based on 2011 Census data (1.8% of Canadians could not conduct a conversation in either English or French)

INVESTING IN TECHNOLOGY

FINTRAC has significantly strengthened its information management and information technology program over the past few years, including restructuring its governance, reducing costs and adopting a leaner and more effective "run-enhance-transform" model.

ANALYTICS MODERNIZATION

FINTRAC depends on a sophisticated information technology infrastructure to receive, store and secure nearly 20 million financial transaction reports every year. At the same time, this infrastructure allows intelligence analysts to sift through the information, analyze it and generate actionable financial intelligence for the Centre's law enforcement and national security partners. FINTRAC's business requires the analysis of large sets of data.

This is only possible with a modern system that can manage the volume, make the connections and produce the needed results – all in real-time or close to it.

With additional funding announced in Economic Action Plan 2014, FINTRAC is in the process of modernizing its analytics system to ensure that it is better able to balance reliability, completeness and timeliness in the financial intelligence that it provides to its partners. As FINTRAC replaces its entire suite of analytics tools over the next two years, the impact of this investment will be sweeping and long lasting: it will bring tremendous efficiency through the automation of manual work and it will allow for the full use of the Centre's data and knowledge.

INFORMATION MANAGEMENT STRATEGY

In 2014–15, FINTRAC implemented an information management strategy to strengthen its information governance and ensure compliancy with the Treasury Board Recordkeeping Directive. As part of this strategy, it identified all information records of business value and finalized disposition schedules for its information holdings. Under the PCMLTFA, the Centre must retain the information contained in the financial transaction reports it receives for 10 years, and it must dispose of this information prior to the 15-year anniversary of its receipt if it is not used in an intelligence disclosure. With a new disposition system in place, FINTRAC has disposed of over 17 million reports, including 11 million reports received prior to April 2004.

GREENING STRATEGY

Over the past year, FINTRAC participated in a number of government-wide IM/IT initiatives, including the Government of Canada Deficit Reduction Action Plan and Federal Sustainable Development Strategy. In order to align with these initiatives, the Centre launched a number of projects as part of the broader Greening Strategy, including printing rationalization, secure document sharing, e-form pilot, and the acquisition of tablets. These projects will significantly reduce dependency on paper, lower costs and support environmental sustainability.

PROVIDING A SECURE WORKPLACE

Security is central to FINTRAC's activities and operations and the Centre is committed to ensuring that its personnel, information, systems, and services are protected against compromise.

Over the past year, FINTRAC continued to enhance its security program in line with its Corporate Risk Profile and its broader organizational priorities. A new security portal was introduced on the Centre's intranet to facilitate employee access to key security-related information, and FINTRAC's Director and Departmental Security Officer jointly delivered a mandatory security training program focused on the protection of employees and information. The Centre's Policy on Security was updated, and FINTRAC also produced key guiding documents in support of enhancing information technology security. As well, a new Departmental Security Plan outlining organizational security priorities for the next three years was approved.

RESOURCE MANAGEMENT

FINTRAC's resources are managed on the basis of effective policies and planning, reliable financial and non-financial information, and sound analysis.

In 2013–14, the Treasury Board of Canada Secretariat's Office of the Comptroller General completed a Core Control Audit of FINTRAC's financial management to ensure compliance with key requirements contained in financial legislation, policies and directives.

In January 2014, FINTRAC accepted the audit's recommendations and addressed them as a priority through an action plan which was fully implemented in 2014–15.

BUDGET HIGHLIGHTS: 2014-15

The resources available for spending in 2013–14 and 2014–15 were $53,288,233 and $52,558,499 respectively. Actual spending for 2013–14 was $51,704,183 and $51,404,430 for 2014–15. Within these resources, FINTRAC received $1,000,000 in support of its analytics modernization project. FINTRAC also received $860,544 in support of legislative amendments in *Economic Action Plan 2014 Act, No. 1*.

FINTRAC's Budgets by Fiscal Year
(in $ millions)

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Salaries	36.7	33.4	32.5	32.5	32.7
Employee benefit plans	6.1	5.1	5.5	5.0	5.5
Operations and maintenance	19.2	17.7	15.2	15.0	12.3
Total approved budget*	61.9	56.2	53.3	52.6	50.5
Total actual	59.2	54.0	51.7	51.4	-

* Totals may not add due to rounding.

ANNEX A:
OVERVIEW OF A CASE

As a result of the attacks in Ottawa and Saint-Jean-sur-Richelieu in October, and elsewhere throughout the world in 2014–15, FINTRAC's financial intelligence was increasingly focused on supporting the terrorism financing investigations of its law enforcement and national security partners. The following diagram includes a real case involving high-risk travellers. It should be noted that names, dates and some facts have been altered or omitted in order to conform to the PCMLTFA.

This sanitized case has been drawn from a number of cases, and it includes typical financial transactions undertaken by individuals who have allegedly travelled to foreign countries to join terrorist organizations. These transactions were conducted before or after their departure from Canada and include purchases from airlines, a passport agency, as well as funds transfers, multiple cash deposits and withdrawals. Multiple reporting entities identified these transactions as suspicious as they provided the means for the individuals to travel to their destinations to join terrorist organizations. The majority of transactions are well below the $10,000 reporting threshold to FINTRAC in the case of large cash deposits and international electronic funds transfers. Due to the nature and value of these transactions, FINTRAC relied on suspicious transaction reports from reporting entities to identify these alleged high-risk travellers.

This transaction information allowed Canada's anti-money laundering and anti-terrorism financing regime to better understand the financing aspect of this terrorist activity and helped FINTRAC develop a number of terrorism financing indicators for reporting entities across Canada, including:

1. Client identified by media or law enforcement as having travelled, or attempted/intended to travel to high-risk jurisdictions (including cities or districts of concern), specifically countries (and adjacent countries) under conflict and/or political instability or known to support terrorist activities and organizations.
2. Client accesses accounts, and/or uses debit or credit cards in high-risk jurisdictions (including cities or districts of concern), specifically countries (and adjacent countries) under conflict and/or political instability or known to support terrorist activities and organizations.
3. Client conducted travel-related purchases (*e.g.*, purchase of airline tickets, travel visa, passport, etc.) linked to high-risk jurisdictions (including cities or districts of concern), specifically countries (and adjacent countries) under conflict and/or political instability or known to support terrorist activities and organizations.
4. Client mentions that they will be travelling to, are currently in, or have returned from, a high-risk jurisdiction (including cities or districts of concern), specifically countries (and adjacent countries) under conflict and/or political instability or known to support terrorist activities and organizations.

ANNEX A

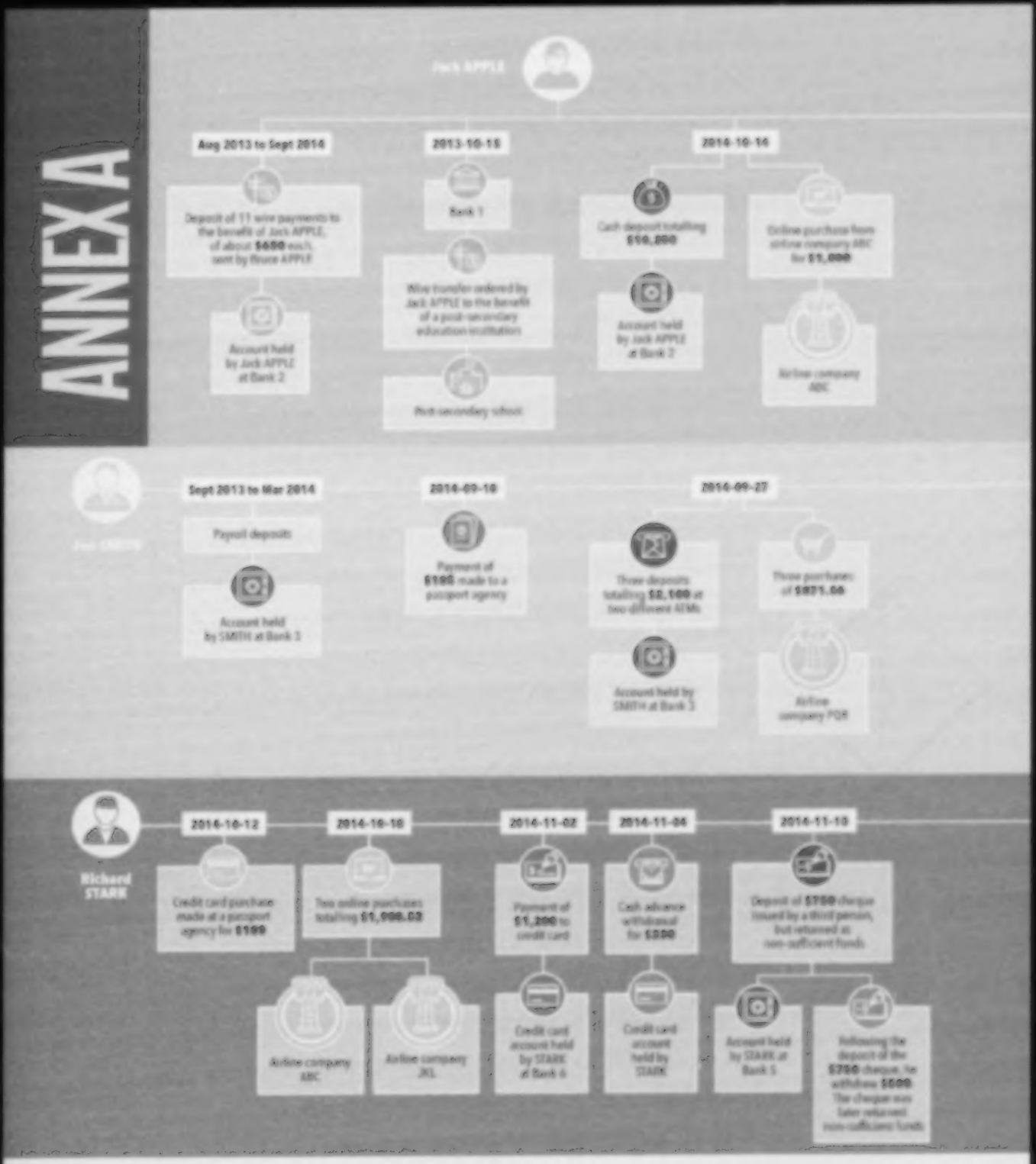
Jack APPLE
Aug 2013 to Sept 2014
Deposit of 11 wire payments to the benefit of Jack APPLE, of about $650 each, sent by Bruce APPLE
Account held by Jack APPLE at Bank 2
2013-10-15
Bank 1
Wire transfer ordered by Jack APPLE to the benefit of a post-secondary education institution
Post-secondary school
2014-10-14
Cash deposit totalling $10,200
Account held by Jack APPLE at Bank 2
Online purchase from online company ABC for $1,000
Airline company ABC
Joe SMITH
Sept 2013 to Mar 2014
Payroll deposits
Account held by SMITH at Bank 3
2014-09-10
Payment of $100 made to a passport agency
2014-09-27
Three deposits totalling $8,100 at two different ATMs
Account held by SMITH at Bank 3
Three purchases of $871.56
Airline company PQR
Richard STARK
2014-10-12
Credit card purchase made at a passport agency for $199
2014-10-10
Two online purchases totalling $1,000.03
Airline company ABC
Airline company JKL
2014-11-02
Payment of $1,200 to credit card
Credit card account held by STARK at Bank 4
2014-11-04
Cash advance withdrawal for $300
Credit card account held by STARK
2014-11-10
Deposit of $750 cheque issued by a third person, but returned as non-sufficient funds
Account held by STARK at Bank 5
Following the deposit of the $750 cheque, he withdrew $600. The cheque was later returned non-sufficient funds
LEGEND
Deposit
Withdrawal
Purchase
Payment
Wire transfer

*Please note that the scale of the timelines is representative only and may not correspond to the order or actual length of time elapsed between events; event dates are provided in the chart.

ANNEX B

THE FLOW OF INFORMATION

PEOPLE COMMITTING CRIMES INTERACT WITH LEGITIMATE BUSINESSES TO

- Exchange currency
- Make deposits
- Purchase or sell jewellery
- Make international funds transfers
- Purchase real estate

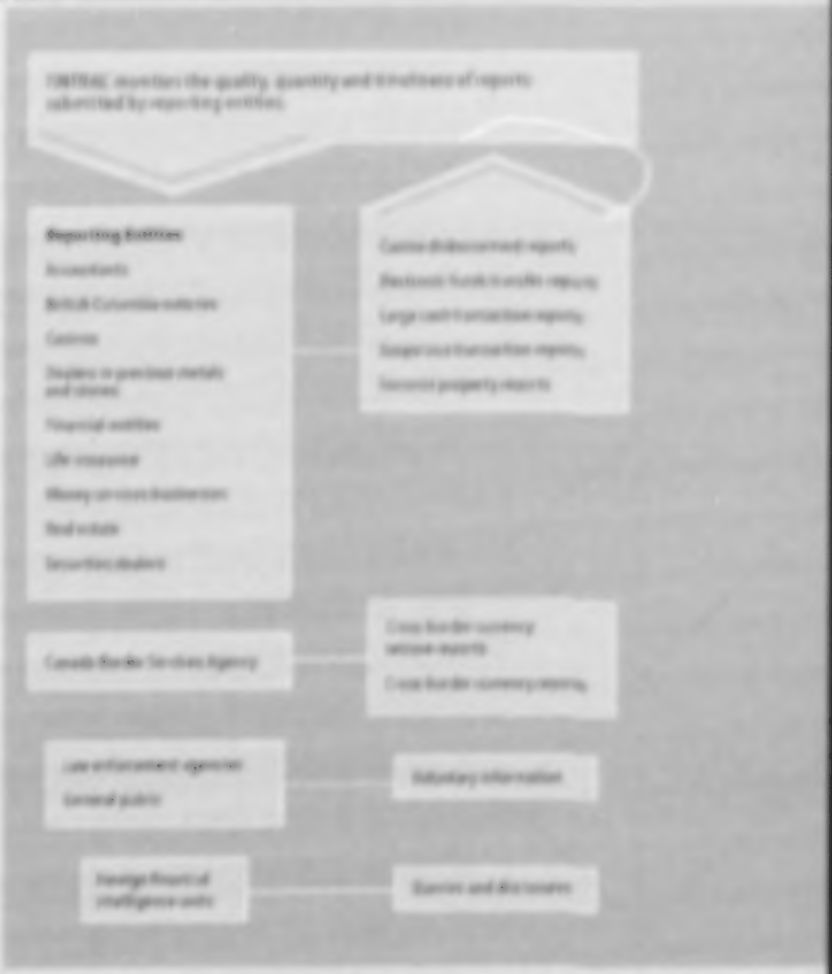

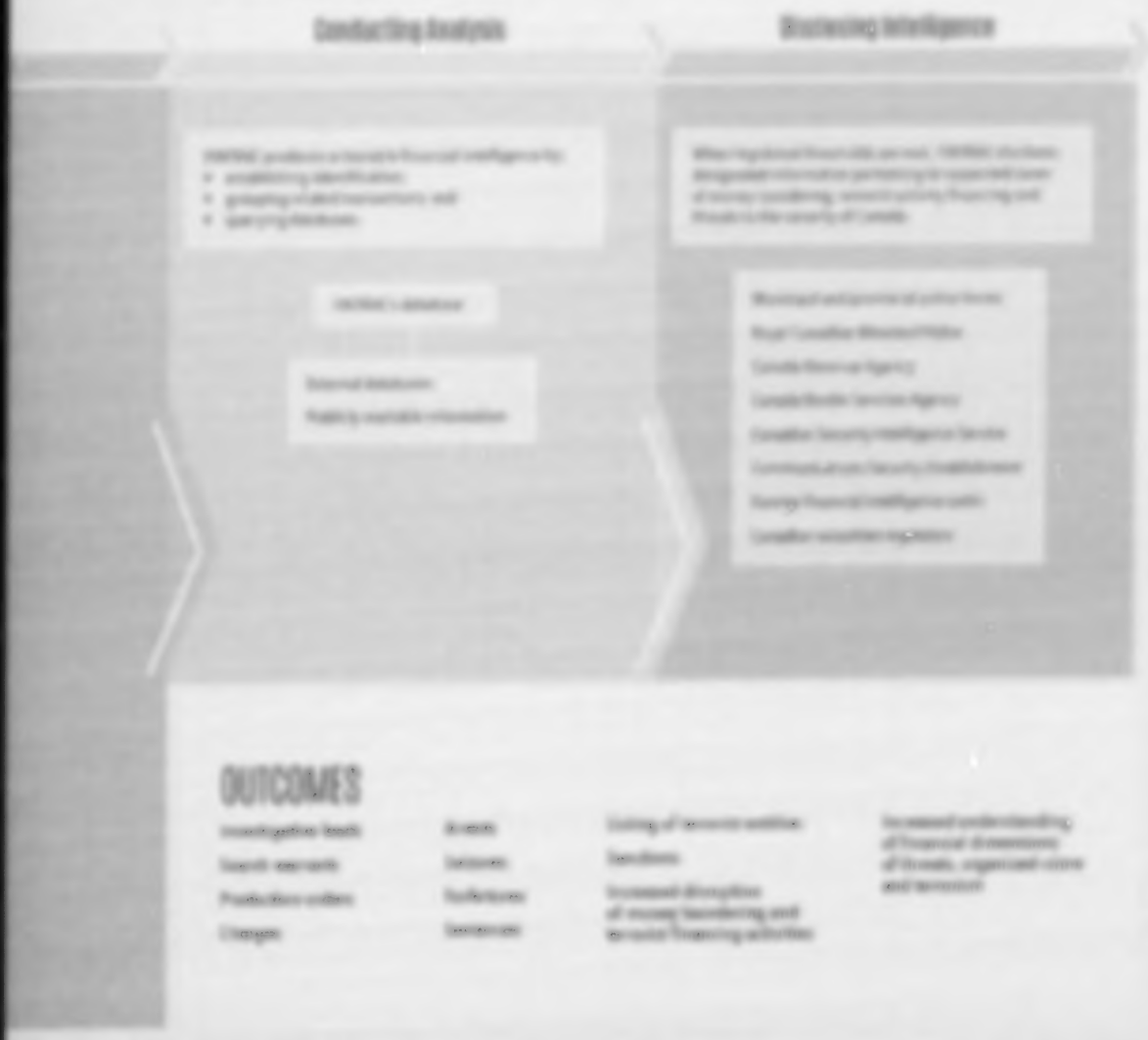
Conducting Analysis
Disclosing Intelligence
OUTCOMES

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada
[illegible]
Ottawa, Ontario K1P 1H7
Canada

Telephone: 1-866-346-8722
Facsimile: 613-943-7931

www.fintrac-canafe.gc.ca

ISSN 1910-9423
Cat. No. FD1E-PDF

LUTTER CONTRE
LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES

15
2000–2015

Rapport annuel de CANAFE de 2015

CanafE

QUI NOUS SOMMES

NOTRE MISSION

Contribuer à la sécurité des Canadiens et Canadiennes et à la protection de l'intégrité du système financier canadien grâce à la détection et à la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes.

NOTRE VISION

Être reconnu à titre d'unité du renseignement financier de calibre mondial dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

NOTRE ORGANISATION

Le Centre a des bureaux à Ottawa, à Montréal, à Toronto et à Vancouver. Le Comité exécutif du Centre s'assure que les conditions essentielles sont en place pour fournir une direction stratégique, appuyer le ministre, respecter les priorités du Parlement et du gouvernement du Canada et assurer l'efficience économique dans l'atteinte des résultats pour la population canadienne.

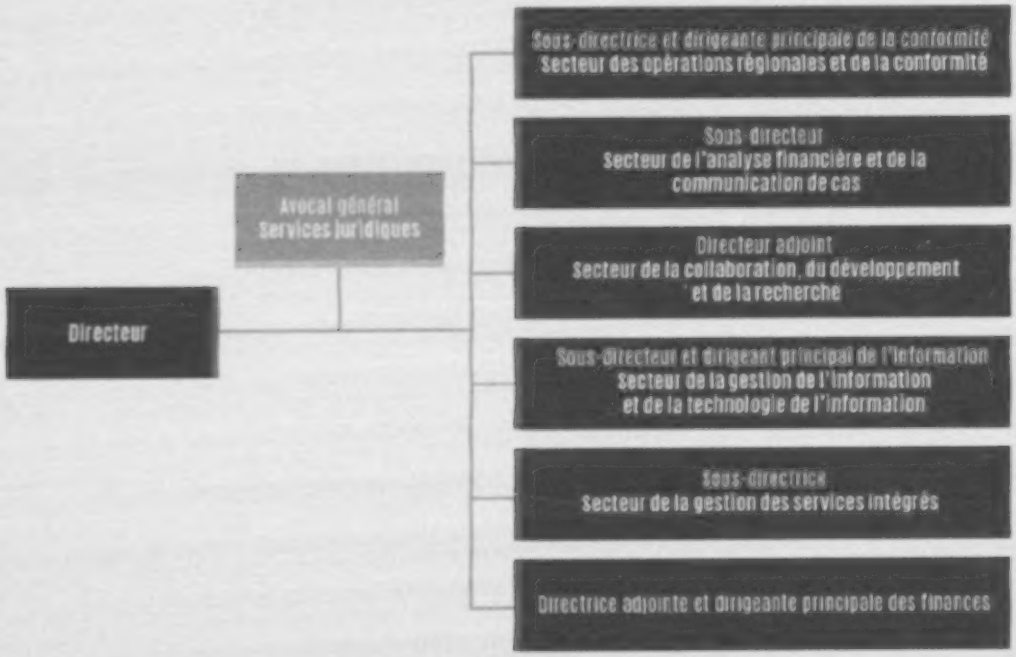

NOS RELATIONS

NATIONALES

- Entités déclarantes et leurs associations représentatives
- Organismes nationaux et provinciaux de réglementation
- Gendarmerie royale du Canada
- Police provinciale de l'Ontario
- Sûreté du Québec
- Force constabulaire de Terre-Neuve
- Services de police municipaux
- Service canadien du renseignement de sécurité
- Agence des services frontaliers du Canada
- Agence du revenu du Canada
- Centre de la sécurité des télécommunications
- Centre intégré d'évaluation du terrorisme
- Service canadien de renseignements criminels et ses bureaux provinciaux
- Comité national de coordination sur le crime organisé
- Association canadienne des chefs de police
- Service des poursuites pénales du Canada
- Ministère des Finances
- Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Défense nationale
- Sécurité publique Canada
- Bureau du Conseil privé
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Commissariat à la protection de la vie privée du Canada
- Bureau du surintendant des institutions financières

INTERNATIONALES

- Unités du renseignement financier étrangères
- Groupe Egmont des unités du renseignement financier
- Groupe d'action financière et ses sous-groupes, tels que le Groupe sur les risques, tendances et méthodes
- Autres organismes internationaux, comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, le Groupe d'action financière des Caraïbes, le Groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment d'argent et le Groupe d'action financière d'Amérique latine

En juin 2014, la GRC a arrêté une trentaine de personnes dans le cadre d'une enquête sur le crime organisé dans la région de Montréal. Selon la GRC, ces personnes appartenaient à des réseaux bien structurés qui avaient pour but de contrôler le trafic de drogues dans des territoires précis. Avec l'aide des renseignements financiers de CANAFE, les enquêteurs ont été en mesure de démanteler deux cellules criminelles présumées et d'identifier les suspects en lien avec une série de crimes violents dans la région : incendies criminels, séquestration, trafic de drogues, gangstérisme et complot.

POINTS SAILLANTS DE 2014-2015

- Contribution à des centaines d'enquêtes sur le blanchiment d'argent (notamment liées à la drogue, à la fraude, au vol et à d'autres infractions), le financement des activités terroristes et des menaces pour la sécurité du Canada
- Consolidation des moyens de dissuasion à l'échelle du système financier canadien grâce au programme de conformité axé sur les risques de CANAFE
- Mise au point d'indicateurs pour faciliter la déclaration d'opérations douteuses liées au financement des activités terroristes et communication de ces indicateurs aux entités déclarantes
- Tenue de séances d'information à l'intention des entités déclarantes dans l'ensemble du pays afin d'améliorer les déclarations d'opérations douteuses
- Achèvement et publication d'un guide sur l'approche axée sur les risques pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes
- Organisation d'un forum destiné aux plus grandes institutions financières du Canada portant sur les déclarations d'opérations douteuses et d'autres questions d'intérêt commun
- Participation à de nombreux comités et groupes de travail et à plus d'une centaine d'événements de sensibilisation avec les partenaires des organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale
- Collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en vue de répondre aux priorités en matière de renseignement stratégique pour contrer le financement du terrorisme et la menace que représente le blanchiment d'argent lié au crime organisé transnational
- Établissement d'un partenariat stratégique avec l'Agence du revenu du Canada afin de faciliter la transmission simultanée de déclarations de télévirements internationaux aux deux organismes, ce qui permet d'alléger le fardeau de centaines d'entités déclarantes

STATISTIQUES

21 088 735	déclarations d'opérations financières reçues d'entités déclarantes de partout au pays
7 460	réponses à des demandes d'information reçues par téléphone et par courriel d'entités déclarantes et d'autres parties intéressées
1 260	communications de renseignements financiers exploitables pour contribuer à des enquêtes sur le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et d'autres menaces pour la sécurité nationale menées au Canada et à l'échelle mondiale
843	inscriptions d'entreprises de services monétaires
629	examens de conformité réalisés à l'échelle du Canada
388	interprétations de politiques données à des entreprises canadiennes et à d'autres parties intéressées
41	séances de sensibilisation organisées pour les divers secteurs d'entités déclarantes afin d'approfondir leur compréhension de leurs obligations et de leur fournir de la rétroaction sur les déclarations transmises
16	pénalités administratives pécuniaires imposées afin d'encourager les entités déclarantes à adopter un comportement favorisant le respect des obligations

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

Le 30 septembre 2015

L'honorable William Morneau, C. P., député
Ministre des Finances
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

En vertu du paragraphe 71(1) de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, je suis heureux de vous présenter le quatorzième rapport annuel du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. Le rapport contient des informations sur les opérations et les activités qui se sont déroulées du 1er avril 2014 au 31 mars 2015.

Grâce aux efforts que nous déployons pour assurer la conformité avec la législation canadienne visant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et fournir des renseignements financiers de haute qualité à nos partenaires du régime, nous aidons à protéger la sécurité des Canadiens et Canadiennes et l'intégrité du système financier canadien. Dans le cadre de notre mandat, nous nous efforçons également de protéger les renseignements qui nous sont confiés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Gérald Cossette

Gérald Cossette

Canada

TABLE DES MATIÈRES

1 **MESSAGE DU DIRECTEUR**

4 **CE QUE NOUS FAISONS**

4 Mandat de CANAFE

4 Priorités de CANAFE

5 Protection des renseignements personnels des Canadiens et Canadiennes

6 **CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI**

6 Aperçu des déclarations d'opérations financières reçues

8 Conformité aux fins du renseignement

14 Renseignement financier tactique

21 Renseignement financier stratégique

24 Coordination et collaboration en matière de politique

25 Notre contribution à l'échelle mondiale

27 **LE DYNAMISME DE NOTRE ORGANISATION**

27 Investir dans le savoir-faire et l'excellence de notre effectif

29 Renforcer l'engagement des employés et la gestion des personnes

31 Investir dans la technologie

32 Assurer un milieu de travail sûr

32 Optimiser la gestion des ressources

32 Faits saillants du budget : 2014-2015

33 **ANNEXE A : APERÇU D'UN CAS**

36 **ANNEXE A : CIRCULATION DE L'INFORMATION**

En septembre 2014, le Service de police régional de Niagara a reconnu la contribution de CANAFE à une enquête sur des activités présumées de trafic de drogues d'envergure internationale dans le Sud de l'Ontario. Le projet Roadmaster a donné lieu à 13 arrestations et à une saisie de drogues, de véhicules, d'armes à feu, de bijoux, d'équipement d'entrepôt et de produits de la criminalité en espèces d'un montant de 430 000 $.

MESSAGE DU DIRECTEUR

Alors que nous célébrons notre 15e anniversaire cette année, le rôle que nous jouons pour ce qui est d'aider à protéger les Canadiens et Canadiennes et l'intégrité du système financier canadien est de plus en plus reconnu par nos partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale et apprécié de ceux-ci.

Au cours du dernier exercice, nous avons transmis 1 260 communications de renseignements financiers exploitables à nos partenaires afin de contribuer à leurs enquêtes sur le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et d'autres menaces pour la sécurité du Canada. Il s'agit là du plus grand nombre de communications jamais produit par CANAFE dans un exercice donné.

Les organismes chargés de l'application de la loi ont eu recours à notre renseignement financier, qui repose souvent sur des milliers de déclarations d'opérations provenant de partout au Canada et dans le monde, dans le cadre de centaines d'enquêtes afin de corroborer de l'information existante, d'élargir la portée de leurs enquêtes et, ultimement, d'obtenir des mandats de perquisition et des ordonnances de communication pour recueillir des preuves.

Après les attaques perpétrées à Ottawa et à Saint-Jean-sur-Richelieu en octobre 2014, nous avons accordé encore plus d'importance à l'appui des enquêtes sur le financement des activités terroristes de nos partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale. Nos analyses nous ont appris que certains des fonds recueillis pour financer les attaques terroristes à l'étranger proviennent du Canada ou transitent par notre pays.

En 2014-2015, nous avons produit 337 communications liées au financement du terrorisme et à des menaces pour la sécurité du Canada. Les Équipes intégrées de la sécurité nationale de la GRC en Ontario et au Québec ont reconnu notre contribution à une enquête sur le financement d'activités terroristes liée à l'International Relief Fund for the Afflicted and Needy-Canada (IRFAN-Canada), une organisation qui entretiendrait des liens avec le groupe terroriste Hamas.

La GRC a également reconnu la contribution de CANAFE dans le cadre du projet Smooth, qui a mené à la condamnation en 2015 de deux individus pour avoir fomenté un attentat terroriste contre un train de passagers de VIA Rail en partance de New York à destination de Toronto.

CANAFE entretient des relations étroites avec les organismes canadiens chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale afin de s'assurer que son renseignement s'aligne sur leurs priorités. CANAFE fait partie des membres de l'Association canadienne des chefs de police et ses comités chargés de la sécurité nationale et de la lutte contre le crime organisé, ce qui lui permet de s'assurer de communiquer en temps opportun des renseignements financiers exploitables et axés sur les enquêtes prioritaires de ses partenaires. J'ai été très heureux lorsque le commissaire Paulson de la GRC a déclaré lors d'une audience d'un comité parlementaire en 2015 que la GRC entretient d'excellentes relations avec CANAFE et que celui-ci lui fournit des renseignements de qualité.

Nous appuyons aussi le travail de nos partenaires à l'échelle du gouvernement et celui de nos alliés internationaux en produisant des renseignements financiers stratégiques sur les méthodes et les tendances en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Cette année, nos produits du renseignement financier stratégique ont porté principalement sur les stratégies de financement de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), y compris le financement dont il dispose grâce au contrôle territorial qu'il exerce.

Nous sommes en mesure de produire un renseignement financier exploitable, tout d'abord, grâce aux efforts des 31 000 entreprises canadiennes assujetties à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*). En s'acquittant de leurs obligations, notamment en déclarant certains types d'opérations financières, ces entreprises apportent une aide indispensable à notre travail et à notre capacité de contribuer à la protection des Canadiens et Canadiennes et de l'intégrité du système financier canadien.

Par l'entremise de notre programme de conformité, nous veillons à ce que les entreprises à l'avant-plan de l'économie légitime du Canada respectent leurs obligations légales. Nos activités d'orientation, d'évaluation, d'application et de rétroaction visent à faire en sorte que les entreprises nous transmettent les informations dont nous avons besoin pour appuyer les enquêtes de nos partenaires sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Les déclarations d'opérations douteuses étant d'une grande importance pour les analyses et la production de renseignements financiers, CANAFE s'est efforcé, au cours de la dernière année, d'établir un dialogue avec les entités déclarantes dans le but d'améliorer leur compréhension des obligations à cet égard et, plus important encore, de ce qui constitue une déclaration d'opérations douteuses utile. Il a également peaufiné la méthodologie qu'il utilise pour vérifier le respect des obligations en matière de déclarations d'opérations douteuses et a communiqué les changements à l'ensemble des entités déclarantes. Grâce à ces efforts et à un engagement accru de la part des entités déclarantes, le nombre de déclarations d'opérations douteuses a augmenté de 11 % en 2014-2015 et la qualité des déclarations reçues s'est améliorée considérablement, ce qui a eu pour effet de renforcer la capacité de CANAFE à produire des renseignements financiers utiles destinés à ses partenaires.

Nous avons également travaillé étroitement avec les entreprises et leurs associations au cours de la dernière année afin d'être en mesure de fournir un nouveau guide sur l'approche axée sur les risques pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Le guide est structuré de façon à aider les entreprises à mieux comprendre les risques de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes dans le contexte de leurs produits, services et modes de prestation, de leurs clients et relations d'affaires, de leurs emplacements géographiques et d'autres facteurs pertinents. En aidant les entreprises à répertorier ces risques, nous les aidons non seulement à se protéger elles-mêmes, mais aussi à protéger l'intégrité du système financier canadien.

Au cours de la prochaine année, notre travail auprès des entreprises portera principalement sur les modifications législatives et les modifications réglementaires proposées qui ont été annoncées dans le Plan d'action économique de 2014. Ces modifications, qui ont pour but d'accentuer les efforts investis dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, touchent, entre autres, les entités qui réalisent des opérations en monnaies virtuelles. Nous allons également entamer le dialogue avec les organismes de réglementation des valeurs mobilières provinciaux dans l'ensemble du pays, à qui nous pouvons maintenant communiquer des renseignements financiers suite aux modifications apportées à la *Loi* en juin 2015.

La mesure dans laquelle nous ferons preuve d'efficacité à l'avenir dépendra tout autant des partenariats que nous aurons établis au pays et à l'étranger que de la capacité technique que nous aurons en place pour recevoir, valider, analyser et, s'il y a lieu, communiquer l'importante quantité d'informations que nous recevons. Grâce au financement supplémentaire annoncé dans le Plan d'action économique de 2014, nous sommes aujourd'hui en mesure de moderniser notre système analytique afin d'être plus apte à établir un juste équilibre entre la fiabilité, l'exhaustivité et la communication en temps utile des renseignements financiers destinés à nos partenaires. Vu l'importance de ce projet et des efforts considérables qui seront nécessaires pour le mener à bien au cours de la prochaine année, nous allons réduire les efforts consacrés à d'autres domaines pour nous assurer de mettre en place un système analytique qui pourra appuyer, pour de nombreuses années, le travail que nous accomplissons relativement à la conformité et au renseignement.

Enfin, notre degré d'efficacité, notamment en ce qui a trait au soutien destiné à nos partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale, repose entre les mains de notre effectif extrêmement dévoué et très compétent. Forts de leur savoir-faire et munis d'un ensemble d'outils spécialisés, nos employés travaillent avec nos partenaires, nos alliés internationaux et des entreprises dans l'ensemble du pays pour créer un milieu hostile à ceux qui cherchent à abuser de notre système financier ou qui menacent la sécurité des Canadiens et Canadiennes.

Le directeur,
Gérald Cossette

CE QUE NOUS FAISONS

MANDAT DE CANAFE

Le mandat de CANAFE est de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes, tout en assurant la protection des renseignements personnels qu'il détient. Il s'acquitte de son mandat en effectuant les activités suivantes :

- recevoir les déclarations d'opérations financières et les renseignements transmis volontairement sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes en vertu de la *Loi* et des règlements;
- protéger les renseignements personnels qui lui ont été confiés;
- veiller à ce que les entités déclarantes respectent la *Loi* et les règlements;
- produire des renseignements financiers utiles aux enquêtes sur le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces pour la sécurité du Canada;
- effectuer des recherches et des analyses de données tirées d'un ensemble de sources d'information qui permettent de déceler les tendances et les modes opératoires dans les activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme;
- tenir un registre des entreprises de services monétaires au Canada;
- accroître le degré de sensibilisation et de compréhension du public à l'égard des questions liées au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.

PRIORITÉS DE CANAFE

Voici les priorités de CANAFE :

1. mettre en œuvre le plan pluriannuel visant la modernisation de son système analytique;
2. mettre en œuvre les modifications législatives annoncées dans la *Loi nº 1 sur le Plan d'action économique de 2014* en vue de consolider le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes;
3. se préparer pour l'évaluation mutuelle du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes qui sera réalisée par le Groupe d'action financière (GAFI);
4. de pair avec ses partenaires clés, participer à un programme de recherches axé sur l'avenir afin d'accroître le degré de sensibilisation et de compréhension à l'égard du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes et de maximiser l'utilité du renseignement financier;
5. renforcer la capacité en leadership à l'échelle de l'organisation pour appuyer des initiatives de modernisation et de gestion des personnes clés;
6. continuer à améliorer son approche visant la sécurité afin d'offrir un niveau d'assurance élevé que les renseignements, les biens et les services sont protégés et ne sont pas compromis.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES CANADIENS ET CANADIENNES

La protection des renseignements qui sont confiés à CANAFE est prise en considération dans tous les aspects de nos activités. Nous sommes conscients que la protection des renseignements personnels est nécessaire pour préserver la confiance du public canadien. Des principes clairs de protection des renseignements personnels sont énoncés dans la loi habilitante de CANAFE, qui tient compte des exigences de la Charte canadienne des droits et libertés et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ces principes sont renforcés par les politiques opérationnelles et les mesures de sécurité que CANAFE a adoptées.

CANAFE n'a pas directement accès aux comptes bancaires ou à toute autre information financière des Canadiens et Canadiennes. Il ne dispose d'aucun pouvoir légal ni de moyens techniques qui lui permettraient de surveiller les activités financières des particuliers. Les renseignements financiers qu'il fournit à ses partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale sont mis au point à partir des informations qu'il reçoit des entités déclarantes et de ses partenaires conformément aux dispositions de la Loi.

La *Loi* stipule également que CANAFE peut uniquement communiquer des renseignements financiers aux forces policières et aux organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale prévus. De plus, la *Loi* définit clairement les renseignements pouvant être communiqués et précise des conditions à remplir avant de pouvoir les communiquer. Tout autre type de communication ou toute utilisation inappropriée des renseignements sont interdits et peuvent entraîner de graves pénalités, dont une amende pouvant atteindre 500 000 $ et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Afin de protéger les déclarations qui lui sont transmises par les entreprises canadiennes, CANAFE s'assure que ses locaux et ses systèmes d'information sont protégés par des systèmes de sécurité intégrés et comportant plusieurs niveaux de sécurité. Tous les membres du personnel doivent obtenir et conserver une cote de sécurité de haut niveau comme condition d'emploi. Les employés ont accès à des renseignements convertibles selon le principe du besoin de savoir et se font rappeler régulièrement leurs responsabilités en matière de protection des renseignements personnels. De plus, le Code de conduite, de valeurs et d'éthique qu'il a mis en place renforce les obligations légales des employés s'appliquant à la protection des renseignements.

En juin 2014, la GRC a reconnu la contribution de CANAFE à la suite de l'arrestation de 17 individus relativement à un complot présumé d'importation et de distribution de cocaïne. Le projet Crypto visait une organisation criminelle des Cantons de l'Est, au Québec, chargée de coordonner l'importation et le trafic de plus de 200 kilogrammes de cocaïne de la Californie au Canada en faisant appel à un réseau de camionnage.

À la suite de l'examen effectué en 2013 par le Commissariat à la vie privée du Canada en vertu de son mandat, CANAFE a apporté plusieurs améliorations à ses systèmes et processus afin de consolider la gestion et la protection des renseignements personnels. Il a aussi commencé à détruire des déclarations d'opérations douteuses dans ses bases de données depuis plus de dix ans et qui n'avaient pas servi dans une communication de renseignements financiers. À ce jour, plus de 17 millions de déclarations ont été éliminées, y compris 11 millions de déclarations reçues avant avril 2004 et des déclarations qui avaient été regroupées pour être détruites, car elles ne répondaient pas aux exigences en matière de déclaration.

Il va de soi que la protection des renseignements personnels est une priorité et un résultat essentiel du travail qui est accompli à CANAFE. Tout en contribuant à la protection du Canada et de la population canadienne, nous sommes déterminés à respecter l'ensemble de nos obligations en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi*.

CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI

APERÇU DES DÉCLARATIONS D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES REÇUES

Au cœur de notre capacité à accomplir notre mission se trouvent les données tirées des déclarations d'opérations financières que nous recevons des entités déclarantes partout au Canada. Sans ces données, nous ne serions pas en mesure de produire un renseignement financier exploitable qui contribue aux enquêtes des organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale sur le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces pour la sécurité du Canada.

En 2014-2015, CANAFE a reçu 21 088 735 déclarations d'opérations financières. Les diagrammes suivants illustrent les tendances dans les diverses déclarations reçues au cours des trois dernières années.

Déclarations d'opérations importantes en espèces

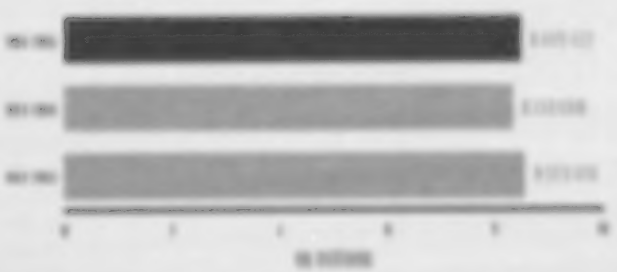

Une déclaration d'opérations importantes en espèces est transmise à CANAFE lorsqu'une entité déclarante reçoit une somme de 10 000 $ ou plus en espèces au cours d'une seule opération ou lorsqu'elle reçoit deux ou plusieurs montants totalisant 10 000 $ ou plus au cours d'une période de 24 heures consécutive, d'une même personne ou entité ou en son nom.

Déclarations de télévirements

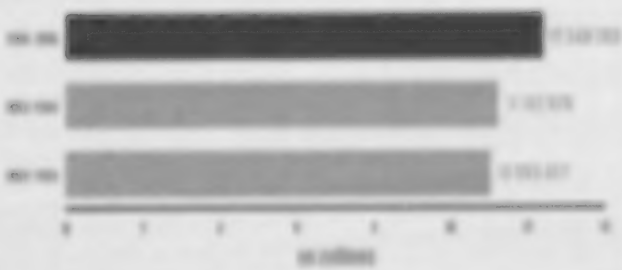

Une déclaration de télévirements est transmise à CANAFE, lors de la réception d'instructions, par voie électronique, magnétique ou optique, ou au moyen d'un appareil téléphonique ou d'un ordinateur, pour le transfert d'une somme de 10 000 $ ou plus vers le Canada ou vers l'étranger en une seule opération ou en plusieurs opérations totalisant 10 000 $ ou plus effectuées par une même personne ou entité ou en son nom au cours d'une période de 24 heures consécutives.

Déclarations d'opérations douteuses

Déclarations de déboursements de casinos

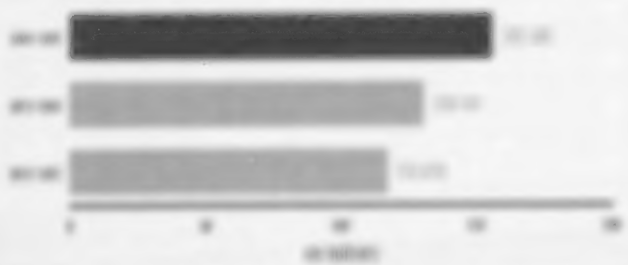

Déclarations sur les mouvements transfrontaliers d'espèces et d'effets/déclarations de saisie des douanes

CONFORMITÉ AUX FINS DU RENSEIGNEMENT

Le tout qu'unité du renseignement financier du Canada, CANAFE compte à la fois des fonctions de supervision et de renseignement, ce qui lui permet d'évaluer efficacement la conformité des entreprises réglementées et de produire des renseignements financiers pour un partenariat du régime chargé de l'application de la loi et de la sécurité nationale.

Le Centre a été créé et est exploité en vertu de la Loi et des règlements connexes. Ce cadre législatif prévoit également des obligations incombant à des secteurs d'activités déclarantes précis, dont l'établissement d'un programme de conformité visant la vérification de l'identité des clients, la conservation des relations d'affaires, la tenue de documents et la déclaration de certains types d'opérations financières. Ces obligations aident à dissuader les criminels, qui cherchent blanchir des fonds ou financer le terrorisme, d'exercer leurs activités au moyen du système financier légitime, et facilitent la détection de leurs activités criminelles grâce à la déclaration de renseignements d'opérations financières.

CANAFE applique le concept de « conformité aux fins du renseignement » lorsqu'il prend des décisions de nature opérationnelle et stratégique. Selon ce concept, l'efficacité globale du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, notamment le renseignement financier produit, est tributaire de la transmission en temps opportun par les entités déclarantes de déclarations d'opérations financières de haute qualité. Afin de favoriser la production de renseignements financiers exploitables, CANAFE évalue des activités d'évaluation et d'application de la conformité en tenant compte du niveau de connaissances du secteur en ce qui a trait à ses obligations et de son comportement en matière de conformité. La portée d'intervention des activités de CANAFE, y compris les examens personnalisés et d'autres activités d'évaluation de la conformité, est fonction des risques qui présentent une non-conformité. CANAFE favorise aussi des conseils et de la sensibilisation sur les déclarations qui n'exigent et donne des précisions au sujet de la Loi et des règlements connexes.

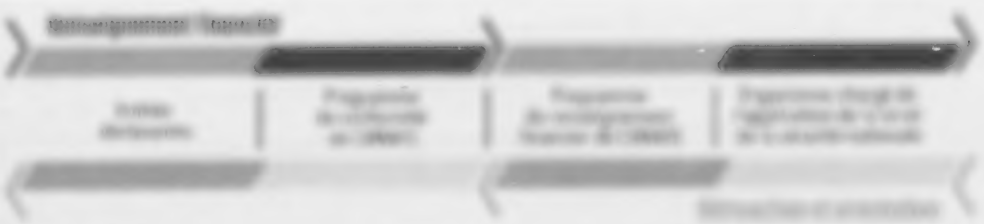

Le concept de « conformité aux fins du renseignement » englobe l'approche axée sur les risques adoptée par CANAFE pour veiller à la conformité, selon laquelle une plus grande partie des ressources est consacrée aux entités déclarantes exposées à un risque plus élevé. L'objet d'une approche dynamique, car elle tient compte du fait que les risques auxquels peuvent changer d'une année à l'autre à mesure que de nouveaux produits se retrouvent sur le marché et que de nouveaux facteurs de vulnérabilité émergent au sein du système financier.

UN PROGRAMME AXÉ SUR LES RISQUES

CANAFE détermine le niveau de risque lié à un secteur d'entités déclarantes en évaluant la probabilité de non-conformité et les préjudices qui en résulteraient, le cas échéant. Divers facteurs de risque, par exemple le profil de l'entité déclarante et les caractéristiques démographiques de sa clientèle, l'emplacement géographique, les antécédents en matière de conformité, le comportement en matière de déclaration et tout autre renseignement pertinent acquis à l'interne et provenant de sources externes, sont pris en considération pour déterminer la probabilité qu'une entité déclarante contrevienne à ses obligations. CANAFE continue de renforcer son modèle de risque en améliorant ses méthodes de collecte de données.

Le présent avis vous est remis conformément aux exigences de l'Autorité des marchés financiers, de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation des organismes de bienfaisance.

SOLUTION À LA CONFORMITÉ

CIMARIS s'assure que les entités déclarantes reçoivent des instructions et une assistance efficaces pour l'entreprise d'un vaste ensemble de documents et d'exigences adaptés aux besoins de chaque des secteurs d'entités déclarantes, notamment en organisant des conférences et des séances de sensibilisation, en publiant des documents d'orientation, des dépliants et des fiches d'information propres à chacun des secteurs, en répondant aux demandes de renseignements et d'interprétations de politiques et en collaborant étroitement de près avec les plus grandes entités déclarantes.

Lorsque des entités, CIMARIS a été l'un présentations à des entités déclarantes de tous les secteurs pour les informer de leurs obligations, des risques liés au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes, des méthodes de déclarations, des erreurs courantes dans les déclarations et des différents types d'opérations douteuses qui doivent être faits, et leur fournir une démarche à suivre les déclarations utilisées dans les commerces de renseignements financiers.

À la suite de la publication des modifications à la réglementation applicable au devoir de vigilance à l'égard des clients, CIMARIS a mis à jour ses lignes directrices après avoir consulté le comité des parties des divers secteurs à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

Comment savoir...

... si vous êtes une entité déclarante?

- Comptables
- Bureaux de la Caisse de l'économie
- Casinos
- Négociants en métaux précieux et pierres précieuses
- Entités financières
- Services de l'économie mixte
- Entreprises de services monétaires
- Services de l'immobilier
- Courtiers en valeurs mobilières

... quelles sont mes obligations en vertu de la loi?

- Inscription des entreprises de services monétaires
- Déclarations
- Tenue de documents
- Identification de l'identité des clients
- Programmes de conformité

... quelles sont les déclarations dont CIMARIS a besoin pour produire des renseignements financiers?

- Déclarations d'opérations douteuses reçues ou tentées
- Déclarations de biens ou d'entités que des terroristes ou leurs appartiennent
- Déclarations de télévirements internationaux de 10 000 $ ou plus
- Déclarations d'opérations importantes en espèces de 10 000 $ ou plus
- Déclarations de télévirements de casinos de 10 000 $ ou plus

Les personnes et les entreprises qui sont des secteurs des comptables, des notaires de la Chambre de l'immobilier, des négociants en métaux précieux et pierres précieuses et de l'immobilier travaillent en partenariat avec les autorités qui évaluent des obligations en vertu de la loi.

Au terme de consultations auprès d'associations et d'entités déclarantes précises de tous les secteurs, CANAFE a publié, en mai 2015, un document complet intitulé le Guide de l'approche axée sur les risques pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. CANAFE détecte constamment des cas de non-respect de l'obligation s'appliquant à l'approche axée sur les risques, qui a été introduite en 2008. De plus, les entités déclarantes ont indiqué qu'elles souhaitent obtenir d'autres instructions sur cette approche pour les aider à mieux comprendre et à mettre en œuvre cet élément de leur programme de conformité. CANAFE élaborera à l'avenir des cahiers d'orientation sur l'approche axée sur les risques propres à chacun des secteurs pour renforcer la capacité des entités déclarantes à respecter cette exigence.

Au cours de la dernière année, CANAFE a répondu à 7 460 demandes d'information, entres autres, de la part de représentants d'entités déclarantes, portant sur un vaste ensemble de sujets, y compris les obligations en matière de déclaration, l'accès aux systèmes des déclarations et l'inscription des entreprises de services monétaires.

CANAFE répond également à des demandes de précisions des entités déclarantes et d'autres parties intéressées, y compris l'analyse de modèles d'affaires complexes et de programmes technologiques émergents, sous forme d'interprétations de politiques fondées sur des situations précises et des faits fournis par l'auteur de la demande. En 2014-2015, CANAFE a fourni et publié 388 de ces interprétations de politiques. Par le passé, ces précisions étaient communiquées à l'auteur de la demande seulement. En décembre 2014, le Centre a publié sur son site Web les quelque 1 200 interprétations de politiques qu'il avait données depuis 2008, sans toutefois dévoiler les renseignements confidentiels. Il continuera de les publier à l'avenir.

Pour assurer la conformité, l'Équipe des entités déclarantes majeures de CANAFE est résolue à offrir une approche adaptée et sensible aux besoins des plus grandes entités déclarantes du Canada du secteur financier sous réglementation fédérale, lesquelles transmettent plus de 80 % de toutes les déclarations d'opérations financières. Cette équipe mobilise les entités déclarantes, de façon continue et proactive, pour discuter de sujets d'intérêt commun, notamment leur prodiguer en temps utile des conseils sur les politiques pour les aider à s'acquitter de leurs obligations législatives et alléger le fardeau qui leur est imposé à cet égard.

Fort du succès obtenu par l'Équipe des entités déclarantes majeures au cours de sa première année d'existence, CANAFE a décidé d'organiser en mai 2014 son premier forum des entités déclarantes majeures. Ce forum portait principalement sur l'approche améliorée de CANAFE pour évaluer dans quelle mesure les secteurs respectent leurs obligations en matière de déclarations d'opérations douteuses. CANAFE a également présenté cette information lors de la conférence sur les stratégies de lutte contre le crime financier. Des ateliers ont aussi été organisés tout au long de l'année sur les déclarations d'opérations douteuses à l'intention des grandes banques, des caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires et des entreprises de services monétaires, soit à Halifax, à Montréal, à Toronto, à Edmonton et à Vancouver.

Compte tenu de l'importance du secteur des casinos au sein du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, CANAFE a tenu son premier forum sur les casinos à Ottawa en février 2015. L'événement d'une journée a réuni des entités déclarantes du secteur des casinos et d'autres principales parties intéressées du régime, dont des organismes provinciaux et des organisations religieuses et caritatives liés aux jeux de hasard et des organismes de réglementation des jeux de hasard provinciaux. Le forum a permis de souligner le rôle essentiel que jouent les casinos dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et de fournir des informations détaillées sur un certain nombre de sujets d'intérêt propre au secteur, y compris les modifications législatives et réglementaires à venir s'appliquant à celui-ci.

Dans son Plan d'action économique de 2013, le gouvernement du Canada a annoncé que les entités déclarantes à qui il incombait de déclarer à CANAFE les télévirements internationaux seraient tenues de déclarer les mêmes opérations à l'Agence du revenu du Canada (ARC) à compter du 1er janvier 2015. Afin d'alléger l'éventuel fardeau administratif imposé aux entreprises canadiennes, CANAFE a conclu un partenariat stratégique avec l'ARC visant à tirer parti des réseaux de transmission existants utilisés par CANAFE pour ce type de déclarations. Une fonction commune a été ajoutée au système pour permettre la transmission de données à l'ARC par l'entremise d'un service de gestion de transfert de fichiers sécurisé du gouvernement du Canada. Le nouveau processus de déclarations partagé, mis en œuvre le 1er janvier 2015, permet aux entreprises de transmettre leurs déclarations de télévirements internationaux exactement de la même manière que par le passé et de s'acquitter en même temps de leurs obligations en vertu de la *Loi* et de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

QU'EST-CE QUE LE BLANCHIMENT D'ARGENT?

Le blanchiment d'argent est le processus utilisé pour camoufler l'origine des fonds ou des biens tirés d'activités criminelles. Le blanchiment d'argent comporte trois étapes reconnues :

- le **placement** s'entend de l'introduction de produits de la criminalité dans le système financier;
- la **dispersion** s'entend de la conversion des produits de la criminalité en une autre forme et de la création de couches complexes d'opérations financières pour camoufler la piste de vérification ainsi que l'origine et l'identité du propriétaire des fonds. Cette étape peut également compter des opérations comme l'achat et la vente d'actions, de marchandises ou de biens;
- l'**intégration** s'entend du placement des produits blanchis dans l'économie afin de leur donner un aspect légitime.

Le processus de blanchiment d'argent se poursuit sans interruption; de l'argent « sale » est continuellement introduit dans le système financier.

ASSURER ET APPLIQUER LA CONFORMITÉ

CANAFE utilise une vaste gamme d'activités et d'outils d'évaluation et d'application pour s'assurer que les entités déclarantes respectent leurs obligations légales liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, y compris des examens, des examens de suivi, la transmission de rapports sur l'évaluation de la conformité, le contrôle des déclarations d'opérations financières, les lettres d'observation, les examens de validation ainsi que des activités de sensibilisation et de soutien. Ces activités sont prévues et effectuées en fonction du niveau de risque, la majorité des activités d'application et d'évaluation les plus intensives étant réalisée dans les secteurs d'entités déclarantes présentant un risque modéré et plus élevé, et les activités moins intensives, par exemple les activités de sensibilisation et de soutien, dans les secteurs présentant un risque plus faible.

Les examens de conformité représentent toujours le principal outil pour vérifier et appliquer la conformité et s'assurer que les entités déclarantes à l'échelle du Canada transmettent en temps opportun des déclarations de qualité. Lorsque CANAFE a déterminé le degré d'intensité et la portée des activités qu'il doit effectuer dans chacun des secteurs d'entités déclarantes, il met en œuvre son approche axée sur les risques pour déterminer quelles seront les entités déclarantes qui feront l'objet d'un examen.

CANAFE et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) continuent d'effectuer en parallèle les examens des institutions financières fédérales liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes dans le but d'évaluer leur conformité à la *Loi* et l'efficacité des contrôles qu'elles mettent en place.

En 2014, les deux organismes ont entamé des discussions afin de renforcer le processus d'examen et d'en assurer la cohérence, et d'établir un examen conjoint, ce qui permettra de simplifier le processus, d'alléger le fardeau réglementaire imposé aux institutions financières fédérales, de tirer parti du savoir-faire des deux organismes et de fournir aux entités financières à l'échelle du Canada une surveillance et un encadrement intégrés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

CANAFE a réalisé 629 examens en 2014-2015, dans le cadre desquels il a accordé la priorité aux plus grandes entités déclarantes de secteurs présentant un risque plus élevé. Il s'agissait pour la plupart d'examens plus complexes et plus longs qui avaient pour but de vérifier le degré d'efficacité des mesures prises par celles-ci pour respecter leurs obligations légales. CANAFE cherche maintenant à déterminer non pas si les entités déclarantes ont adopté les mesures nécessaires, mais plutôt si les mesures mises en place sont efficaces. Cette nouvelle approche constitue une étape importante de l'évolution du programme de conformité de CANAFE.

Lorsque les entités déclarantes ne prennent pas les mesures qui s'imposent pour régler les cas de non-conformité graves, CANAFE applique des mesures d'application proportionnelles au degré de gravité du cas en question, y compris la réalisation d'examens de suivi afin de réévaluer le comportement de l'entité en matière de conformité ou l'imposition d'une pénalité administrative pécuniaire afin d'encourager un changement de comportement.

CANAFE a recours à l'imposition de pénalités administratives pécuniaires lorsqu'il détermine qu'il s'agit de la meilleure façon de remédier au problème de non-conformité cerné. Après avoir imposé une pénalité à une entité déclarante, CANAFE peut choisir, après un délai raisonnable, de réexaminer l'entité déclarante pour s'assurer que la pénalité a donné les résultats escomptés. Depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur les pénalités administratives – recyclage des produits de la criminalité et financement des activités terroristes* en 2008, le Centre a transmis 73 procès-verbaux, ce qui représente un montant total de 5 117 710 $.

En plus des examens de conformité, le Centre a effectué 96 examens de validation des activités d'entités. Lorsqu'il a un doute au sujet d'entités qui semblent se livrer à certaines activités pouvant être assujetties à la *Loi*, il communique avec celles-ci pour vérifier si elles mènent réellement ces activités.

En outre des examens susmentionnés, CANAFE surveille également la quantité de déclarations d'opérations financières qu'il reçoit des entités déclarantes à l'échelle du pays, ainsi que la qualité et les délais de transmission inhérents à ces déclarations. Au cours des dernières années, le Centre a investi d'importantes ressources dans le but d'améliorer ses systèmes de validation des données des déclarations et ses processus opérationnels afin d'accroître l'efficacité de ses mécanismes de contrôle.

Lorsqu'il observe un problème de qualité des données dans une déclaration, CANAFE peut décider, soit de retourner la déclaration à l'entité pour qu'elle y apporte les corrections nécessaires, soit de réaliser un examen ou toute autre activité de conformité pour régler le problème. En 2014-2015, CANAFE a effectué 170 contrôles de déclarations portant sur des milliers de déclarations d'opérations afin de résoudre divers problèmes liés aux déclarations, par exemple à la qualité ou aux délais de transmission.

CANAFE investit de nombreux efforts pour s'assurer que les entités déclarantes connaissent bien les exigences en matière de déclaration ainsi que les dernières tendances dans les activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Dans le cadre de ses séances de sensibilisation de la dernière année, CANAFE a accordé une attention spéciale aux déclarations d'opérations douteuses, compte tenu de l'importance qu'elles représentent pour les analyses qu'il effectue et le renseignement financier qu'il produit à l'intention de ses partenaires chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale.

En 2014-2015, CANAFE a communiqué les détails de sa méthodologie modernisée d'évaluation de la conformité s'appliquant aux déclarations d'opérations douteuses dans le but de faire connaître ses attentes et de donner des instructions en ce qui a trait aux opérations douteuses. Il a fourni aux entités déclarantes un guide pratique pour faciliter la détection et la déclaration d'activités présumées de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Ce sujet a été abordé à de nombreuses occasions lors d'allocutions, y compris au forum des entités déclarantes majeures et à celui des casinos et lors d'exposés à Toronto, à Montréal, à Vancouver et à Edmonton destinés aux entités déclarantes. Au cours de la dernière année, le Centre a également eu recours à cette méthodologie renforcée pour évaluer le respect des obligations en matière de déclaration d'opérations douteuses dans le cadre de ses examens. À l'avenir, CANAFE continuera de communiquer les détails de cette méthodologie aux entités déclarantes et améliorera ses instructions sur les déclarations d'opérations douteuses.

Grâce aux efforts de CANAFE et à un engagement accru de la part des entités déclarantes, le nombre de déclarations d'opérations douteuses a augmenté de 11 % en 2014-2015. De plus, les déclarations d'opérations douteuses contiennent de plus en plus de détails au fil des ans, comme ont pu le constater CANAFE et ses partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale.

CANAFE transmet également des rapports sur l'évaluation de la conformité en guise de stratégie pour assurer une meilleure surveillance dans les secteurs dont le risque de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes a été évalué comme étant relativement plus faible. Dans le cadre de ces rapports, les entreprises sont tenues de répondre à une série de questions pointues qui aident le Centre à évaluer dans quelle mesure elles respectent leurs obligations et à régler tout problème qui peut être soulevé dans les réponses qu'elles ont fournies. À l'instar du programme de conformité, les rapports sur l'évaluation de la conformité contribuent aux mesures de suivi au moyen d'une approche axée sur les risques.

De plus, le Centre gère le registre des entreprises de services monétaires. Une entité voulant s'inscrire à titre d'entreprise de services monétaires doit fournir au Centre des renseignements d'identification ainsi que des renseignements commerciaux. Chaque entreprise de services monétaires doit renouveler son inscription tous les deux ans. Les individus qui ont été reconnus coupables de certaines infractions à la *Loi*, à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* et au *Code criminel* ne peuvent pas s'inscrire à titre d'entreprise de services monétaires au Canada. Dans une telle situation, l'inscription est refusée ou révoquée, selon le cas. Jusqu'à présent, CANAFE a refusé ou révoqué 78 demandes d'inscription. Il continue de faire le suivi des refus ou des révocations afin de s'assurer que ces entreprises ne sont pas exploitées illégalement. En mars 2015, 843 entreprises de services monétaires étaient inscrites auprès du Centre.

À l'avenir, le Centre continuera de travailler étroitement avec les entités déclarantes à l'échelle du pays afin de faciliter et d'appliquer la conformité à la *Loi* et aux règlements, en particulier en ce qui a trait aux modifications réglementaires et législatives annoncées dans le Plan d'action économique de 2014.

RÉVISIONS DES PÉNALITÉS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES ET DES REFUS ET RÉVOCATIONS D'INSCRIPTIONS D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* prévoit un mécanisme auquel peuvent avoir recours les entités déclarantes pour demander une révision administrative des pénalités imposées à la suite d'un examen ou des refus ou des révocations d'une inscription à titre d'entreprise de services monétaires. Située dans les locaux de CANAFE, mais indépendante des autres secteurs de CANAFE, l'Unité des révisions et des appels examine les demandes présentées par les entités déclarantes et formule des recommandations à l'intention du directeur de CANAFE. Le directeur détermine, selon la prépondérance des probabilités, la responsabilité de l'entité. Le cas échéant, il peut décider d'imposer ou d'annuler une pénalité ou d'en réduire le montant proposé. Il est aussi possible d'interjeter appel auprès de la Cour fédérale de la décision du directeur s'appliquant à certaines infractions.

Au cours de la dernière année, les entités déclarantes ont présenté cinq demandes de révision liées à des pénalités administratives pécuniaires et le directeur a transmis six procès-verbaux.

RENSEIGNEMENT FINANCIER TACTIQUE

Grâce aux déclarations d'opérations financières qu'il reçoit annuellement des entités déclarantes partout au pays, CANAFE est en mesure de produire des renseignements financiers exploitables destinés aux organismes canadiens chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces pour la sécurité du Canada.

CANAFE communique des renseignements désignés sur les personnes et les entités ainsi que sur les comptes et les opérations lorsqu'il a des motifs raisonnables de soupçonner que l'information peut être utile à une enquête ou à une poursuite sur le blanchiment d'argent ou le financement des activités terroristes ou à une enquête sur des menaces pour la sécurité du Canada. Ces renseignements lui permettent d'établir des liens très importants entre les individus et les groupes au Canada et à l'étranger qui appuient les activités criminelles et terroristes et entre les opérations qu'ils effectuent.

Les communications de CANAFE, qui portent souvent sur des centaines, voire des milliers d'opérations financières, peuvent mettre en lumière des liens entre des individus et des entreprises jusque-là inconnus des enquêteurs et, ainsi, les aider à préciser la portée de leurs enquêtes ou les réorienter vers d'autres cibles. Les organismes chargés de l'application de la loi s'en servent également pour mettre au point les affidavits dont ils ont besoin pour obtenir des mandats de perquisition et des ordonnances de communication.

Le renseignement financier de CANAFE est également de plus en plus utilisé par ses partenaires du régime pour trouver les biens à saisir et à confisquer, renforcer les demandes d'ajout de nom à la liste d'entités terroristes, négocier des ententes au moment de la détermination de la peine et approfondir les connaissances du gouvernement au sujet des dimensions financières des menaces, du crime organisé et du terrorisme.

En 2014-2015, CANAFE a transmis 1 260 communications de renseignements financiers exploitables à ses partenaires du régime.

Communications de cas de CANAFE de 2010-2011 à 2014-2015

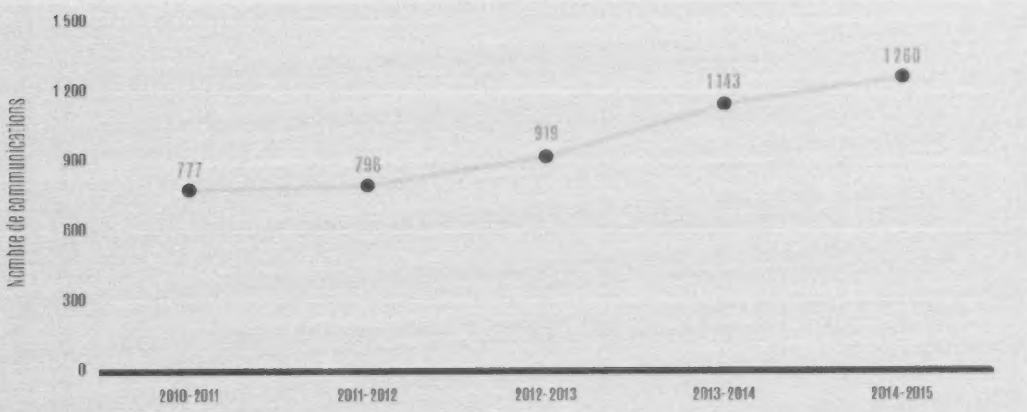

Du nombre total des communications transmises par CANAFE, 1 032 sont liées au blanchiment d'argent. En 2014-2015, il y a eu 337 cas supplémentaires mettant en cause le financement du terrorisme.

Communications par type de 2010-2011 à 2014-2015

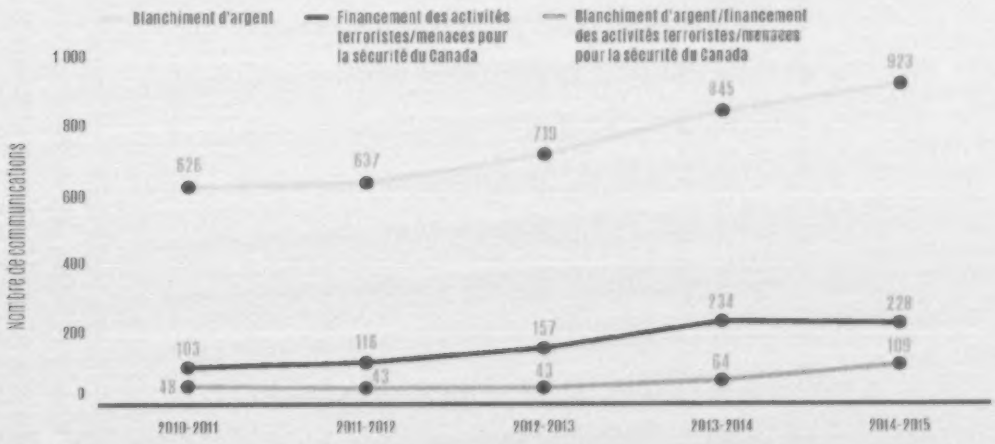

Compte tenu de la menace accrue que font peser l'EIIL et d'autres groupes terroristes à l'échelle mondiale, CANAFE a intensifié ses efforts de renseignement en 2014-2015 afin d'appuyer les enquêtes de ses partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale sur le financement des activités terroristes.

Immédiatement après les attaques d'octobre 2014 au Canada, CANAFE a communiqué avec les entités déclarantes afin de leur rappeler à quel point il est important de lui fournir les déclarations d'opérations douteuses pour qu'il puisse aider de quelque façon que ce soit, dans les limites de son mandat, ses partenaires de la police et de la sécurité nationale à prévenir toute autre attaque au Canada ou à l'étranger. Après ce rappel, le nombre de déclarations d'opérations douteuses a augmenté de 22 % en octobre 2014, et l'information que le Centre a reçue des entreprises partout au pays a contribué aux efforts consacrés au renseignement.

Au début de 2015, CANAFE a également travaillé avec ses partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale afin de fournir aux entités déclarantes des indicateurs à jour relatifs au financement des activités terroristes. Ces indicateurs ont pour but de les aider à mieux comprendre les menaces émergentes et les activités qui devraient éveiller des soupçons en ce qui concerne le financement de l'extrémisme violent au pays et les voyageurs présentant un risque élevé.

CANAFE entretient des relations de travail très étroites, qui s'avèrent très fructueuses, avec ses partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale afin de s'assurer que son renseignement financier est utile, pertinent et étroitement lié à leurs priorités. Il demande continuellement à ses partenaires des ordres municipal, provincial et fédéral de lui fournir de la rétroaction sur ses communications. Par l'entremise de l'Association canadienne des chefs de police, CANAFE a également accès au Comité sur la sécurité nationale et le contre-terrorisme et le Comité sur le crime organisé. De plus, il est la seule organisation à ne pas être un organisme chargé de l'application de la loi à qui il est permis de siéger, à titre d'observateur, au comité Réponse intégrée canadienne au crime organisé.

En février 2015, les Équipes d'intervention pour l'application de la loi en Alberta (ALERT) ont reconnu la contribution de CANAFE à une enquête d'une durée d'un an concernant un groupe du crime organisé de Calgary qui aurait vendu de la drogue dans l'ensemble de la province. Il s'agit de la plus importante saisie de drogues du genre (valeur correspondant à 5 millions de dollars) réalisée par ALERT. Elles ont également saisi des armes, des voitures de luxe et 600 000 $ en espèces. Douze individus font face à 66 chefs d'accusation.

NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR DESTINATAIRE (2014-2015)*

Gendarmerie royale du Canada	779
Services de police municipaux	331
Service canadien du renseignement de sécurité	312
Unités du renseignement financier étrangères	259
Services de police provinciaux	214
Agence du revenu du Canada	173
Agence des services frontaliers du Canada	169
Centre de la sécurité des télécommunications	23

* Le nombre total comprend les communications qui ont été envoyées à plusieurs organisations, mais ne comprend pas celles qui ont été envoyées à plusieurs secteurs au sein d'une même organisation.

En 2014-2015, CANAFE a organisé une centaine de séances de sensibilisation et de présentations à l'intention d'organisations partenaires, dont un certain nombre au Collège canadien de police, afin d'expliquer de quelle façon le renseignement financier qu'il produit peut contribuer à leurs enquêtes. De surcroît, il participe au programme d'échange de personnel avec ses partenaires du régime, ce qui permet de renforcer la capacité et le savoir-faire des organisations participantes ainsi que leur compréhension de la législation et des activités.

La collaboration étroite continue de donner de bons résultats. Tout au long de 2014-2015, le renseignement financier de CANAFE a permis de contribuer à un nombre considérable d'enquêtes des ordres fédéral, provincial et municipal à l'échelle du pays. Les forces policières du Canada, en particulier la Gendarmerie royale du Canada, continuent d'être les principaux destinataires du renseignement financier de CANAFE.

En outre, lorsque des conditions distinctes sont remplies, CANAFE est tenu de communiquer les renseignements à l'Agence des services frontaliers du Canada, à l'Agence du revenu du Canada et au Centre de la sécurité des télécommunications. Lorsqu'il a des motifs raisonnables de soupçonner que les renseignements peuvent être utiles à des enquêtes concernant des menaces pour la sécurité du Canada, il doit aussi les communiquer au Service canadien du renseignement de sécurité. En 2014, CANAFE a reçu l'autorisation de communiquer des renseignements se rapportant à des menaces pour la sécurité du Canada aux services de police et à l'Agence des services frontaliers du Canada lorsque certaines conditions distinctes sont remplies.

Au cours de la dernière année, le renseignement financier de CANAFE a contribué à des enquêtes sur des activités de blanchiment d'argent menées dans le cadre d'enquêtes criminelles plus vastes où l'origine des produits présumés de la criminalité était liée à la fraude, au trafic de drogues, à l'évasion fiscale, à la corruption, au vol et à d'autres infractions criminelles.

La Section de l'immigration et des passeports (Montréal) de la Gendarmerie royale du Canada a annoncé en avril que dans le cadre de l'enquête Confidence, qui s'est échelonnée sur un an et qui a été réalisée en partenariat avec bon nombre de services de police canadiens et d'autres partenaires, dont CANAFE, a permis de perturber les activités d'un important réseau impliqué dans le passage de clandestins et l'exploitation sexuelle. Sept individus ont été arrêtés et accusés de gangstérisme et d'autres infractions au *Code criminel*.

D'après la rétroaction reçue, voici les infractions sous-jacentes qui ont permis de générer des produits présumés de la criminalité mis au jour dans les communications de CANAFE liées au blanchiment d'argent ou au financement des activités terroristes, ou aux deux.

TYPES D'INFRACTIONS SOUS-JACENTES LIÉS AUX COMMUNICATIONS DE RENSEIGNEMENTS*

Fraude	30 %
Drogues	27 %
Évasion fiscale	11 %
Corruption	5 %
Vol	5 %
Crimes contre des personnes	4 %
Passage de clandestins/traite de personnes	4 %
Taxes/accises	3 %
Exploitation d'enfants	1 %
Prostitution/maisons de débauche	1 %
Armes/trafic d'armes	1 %
Cybercrimes	0,3 %
Jeux illégaux	0,3 %

*Une communication de CANAFE peut être liée à plusieurs infractions sous-jacentes. Par exemple, l'évasion fiscale est une deuxième condition à remplir préalablement à la communication à l'Agence du revenu du Canada. Par conséquent, plusieurs communications liées à d'autres crimes (drogues, fraude, etc.) avaient été transmises au préalable, car CANAFE croyait qu'elles pouvaient être utiles à une enquête de blanchiment d'argent ou de financement des activités terroristes. Les mêmes communications ont peut-être aussi été transmises pour des raisons d'évasion fiscale. Elles auraient donc été comptées en double. Cela dit, le total des pourcentages dans le tableau ci-dessus peut ne pas correspondre à 100 %, car ce ne sont pas toutes les communications qui sont liées à une infraction sous-jacente. De plus, certaines d'entre elles peuvent porter uniquement sur le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes ou des menaces pour la sécurité du Canada.

En 2014-2015, CANAFE a reçu 1 380 divulgations de renseignements transmis volontairement par ses partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale et des membres du public. Ces divulgations sont souvent le point de départ des analyses de CANAFE. Elles servent à établir des liens entre les personnes et les entités et à fournir aux organismes chargés de l'application de la loi des pistes précieuses pour leurs enquêtes.

En octobre 2014, l'Unité permanente anticorruption (UPAC) de la Sûreté du Québec a reconnu la contribution de CANAFE au projet Lauréat, une enquête sur la corruption liée à un contrat visant la construction du Centre universitaire de santé McGill qui a mené à l'arrestation de sept personnes. L'un des coaccusés a été extradé vers le Canada en octobre et un autre a plaidé coupable à des accusations de blanchiment d'argent en décembre. La contribution de CANAFE a été tout d'abord reconnue par la Sûreté du Québec en avril 2013, lorsque cinq personnes ont été nommées dans des mandats d'arrestation sur des cas de fraude, de corruption et de blanchiment d'argent.

Divulgations de renseignements transmis volontairement reçues de 2010-2011 à 2014-2015

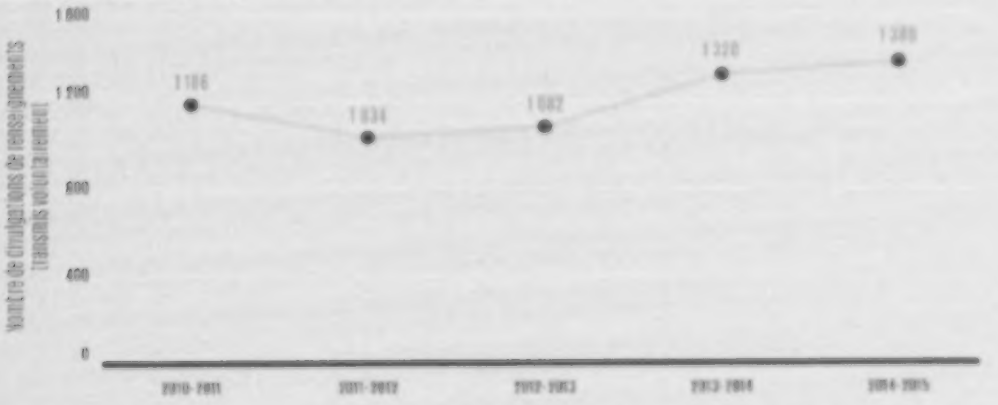

Demandes de renseignements internationales transmises et reçues de 2010-2011 à 2014-2015

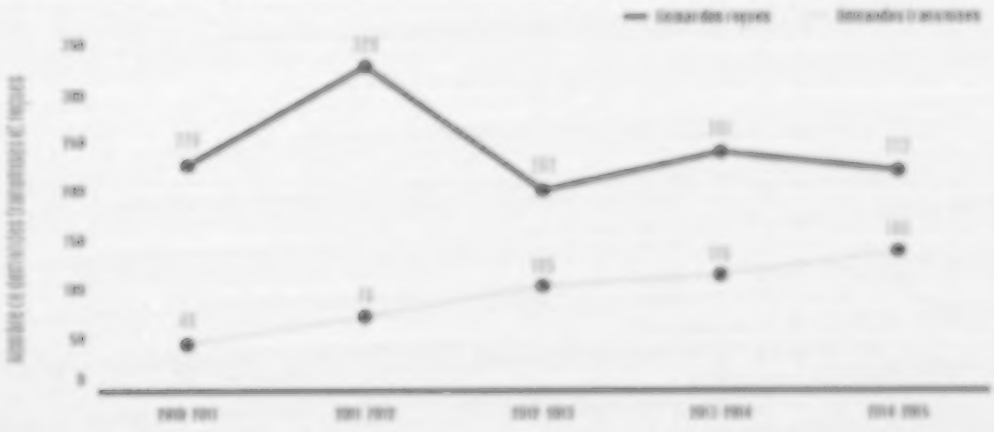

En juin 2014, la Section des crimes financiers de la GRC de la région du Grand Toronto a reconnu la contribution de CANAFE à son enquête sur des placements frauduleux dans le cadre desquels 150 investisseurs de partout dans le monde auraient été victimes d'une fraude de 4,4 millions de dollars commise par 11 personnes.

Le nombre croissant de divulgations de renseignements transmis volontairement reçu au cours des années, en particulier des services de police de tous les ordres, montre clairement la collaboration étroite qui existe entre CANAFE et ses partenaires et l'importance que ces derniers accordent au renseignement financier qu'il produit.

Compte tenu de la nature transnationale du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, CANAFE collabore également avec les unités du renseignement financier étrangères pour protéger les Canadiens et Canadiennes et l'intégrité du système financier du Canada. En 2014-2015, il a reçu 222 demandes d'information d'unités du renseignement financier étrangères et transmis 178 communications à l'étranger. Pour sa part, CANAFE a présenté 140 demandes d'information à des unités du renseignement financier étrangères afin d'élargir la portée de ses analyses.

À l'avenir, CANAFE poursuivra ses efforts visant à renforcer ses relations avec ses partenaires de l'application de la loi, de la sécurité nationale et d'autres pays afin de s'assurer de continuer à communiquer en temps utile des renseignements financiers exploitables de haute qualité.

QU'EST-CE QUE LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES?

Le financement des activités terroristes est le recours à des fonds, des biens ou des services pour encourager, planifier ou faciliter la perpétration d'actes de terrorisme, ou y participer, dont l'objectif premier n'est pas le gain financier.

Deux principaux éléments distinguent le financement des activités terroristes du blanchiment d'argent :

- les fonds peuvent provenir de sources légitimes, pas seulement d'actes criminels;
- l'argent est le moyen, et non l'objectif - le but étant d'utiliser les fonds pour faciliter ou mettre en œuvre des activités terroristes.

LA VALEUR DES COMMUNICATIONS DE CANAFE EN 2014-2015, SELON SES PARTENAIRES

La communication de CANAFE fait état de comptes d'une certaine banque. Le lien entre la cible et cette banque n'était pas connu jusqu'à la réception de la communication. Grâce à cette information, des ordonnances de communication ont été obtenues et des mandats de perquisition ont été préparés. En tout, 2 millions de dollars canadiens ont été saisis et l'individu a été accusé de possession de produits de la criminalité. Cette saisie n'aurait jamais été possible sans les renseignements communiqués par CANAFE. [Traduction]

– **Service de police de Toronto**

Les renseignements reçus de CANAFE ont jeté un nouvel éclairage sur l'endroit où sont allés les fonds, qui auraient été obtenus frauduleusement, ce qui donnera lieu à d'autres enquêtes et aidera à obtenir des autorisations judiciaires. [Traduction]

– **Police provinciale de l'Ontario**

Il s'agit de l'une des nombreuses communications reçues pendant cette enquête. Ensemble, les communications ont été d'une grande importance pour une enquête sur le blanchiment d'argent. Les premiers renseignements ont été transmis volontairement afin d'appuyer une importante opération policière conjuguée en cours. Cette dernière communication a permis d'obtenir des renseignements sur des opérations financières effectuées par des entreprises contrôlées par la principale personne visée par l'enquête. Plusieurs entreprises fictives qui, semble-t-il, injectaient de l'argent dans les entreprises appartenant à la principale personne visée ont été découvertes. L'information en question a été utilisée dans plusieurs autorisations judiciaires, y compris une ordonnance de communication, un mandat de perquisition et une ordonnance de blocage et de prise en charge. [Traduction]

– **Gendarmerie royale du Canada – Détachement de Toronto Nord**

Excellent service, rapide et efficace. Les communications furent pertinentes et confirment l'orientation de l'enquête en cours. Nous exécutons en ce moment plusieurs ordonnances de communication bancaires qui sont appuyées par les informations recueillies par votre organisme.

– **Sûreté du Québec**

La qualité des renseignements est remarquable. De plus, les renseignements sont faciles à comprendre. Ils ont été d'une valeur inestimable pour corroborer des informations déjà connues. Ils ont aussi permis d'établir des liens avec d'autres secteurs d'enquête. Ils faciliteront également la révélation de nos priorités et cibles d'intérêt. Reconstituer le casse-tête d'informations financières provenant de partout dans le monde n'est pas chose facile et ce produit a grandement facilité cette tâche. Nous vous sommes très reconnaissants de l'aide extrêmement précieuse que vous nous avez offerte. [Traduction]

– **Département du Trésor des États-Unis**

C'était la première fois que j'utilisais le service CANAFE et le résultat de la communication dépasse les attentes. Le rapport est clair et complet. Les résultats obtenus nous permettent d'avancer dans l'enquête de manière surprenante. Les résultats nous permettent également d'explorer de nouvelles cibles. Merci beaucoup pour l'excellent travail.

– **Gendarmerie royale du Canada – Intégrité financière (Québec)**

Les renseignements aideront à obtenir des autorisations judiciaires pour les entités et les entreprises liées à des personnes d'intérêt dans cette enquête. La communication a permis aux enquêteurs d'obtenir des renseignements importants sur toutes les personnes visées par les renseignements qui avaient été transmis volontairement. [Traduction]

– **Gendarmerie royale du Canada – Groupe fédéral des crimes graves et du crime organisé (Nouvelle-Écosse)**

La communication m'a aidé à identifier plusieurs autres témoins, … à définir la portée de l'opération et à déterminer le montant d'argent gagné par l'accusé. J'ai trouvé un témoin qui est lié au principal suspect et qui participe peut-être à l'opération, étant donné que ce témoin figure parmi les signataires autorisés d'un des comptes de banque de l'entreprise de l'accusé. J'ai aussi trouvé un autre témoin qui travaille auprès d'un autre expert-conseil en immigration qui n'est pas titulaire d'un permis. [Traduction]

– **Unité des enquêtes criminelles (Alberta) de l'Agence des services frontaliers du Canada**

Les renseignements ont permis d'approfondir notre analyse des activités financières effectuées par la personne visée à Trinité-et-Tobago, car d'autres informations sur le compte ont été obtenues dans la réponse fournie. Grâce aux renseignements de CANAFE, des recommandations ont été formulées à l'égard des organismes chargés de l'application de la loi pour qu'ils mènent d'autres enquêtes. La réponse, qui nous est parvenue en temps opportun, est très complète et correspond bien à nos priorités. L'information financière additionnelle s'est aussi avérée très utile, car elle a permis d'élargir la portée de nos analyses sur la personne visée et d'obtenir de nouvelles informations, par exemple sur les associés, qui n'avaient pas été identifiés dans l'analyse préliminaire. [Traduction]

– **Unité du renseignement financier de Trinité-et-Tobago**

Le Service n'était pas au courant de la personne en cause. En raison des renseignements reçus de CANAFE et des recherches sur Internet effectuées par l'institution financière, le Service s'est engagé en priorité à faire un suivi sur la personne en cause dans la communication. [Traduction]

– **Service canadien du renseignement de sécurité**

En janvier 2015, le Service de police de Saskatoon et la Gendarmerie royale du Canada ont reconnu la contribution de CANAFE à une enquête sur le crime organisé en Saskatchewan, qui a donné lieu à 14 arrestations et à la saisie de drogues, d'argent comptant d'une valeur d'environ 100 000 $ obtenu au moyen d'activités criminelles, d'environ 200 armes à feu (dont des armes prohibées et réglementées), de dizaines de milliers de munitions et d'autres biens et pièces d'équipement.

RENSEIGNEMENT FINANCIER STRATÉGIQUE

Le renseignement financier stratégique de CANAFE offre une vaste perspective d'analyse de la nature et de la portée des activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ainsi que de la menace qu'elles représentent. Produit à l'intersection de l'appareil de sécurité et du renseignement canadien, des décideurs et des responsables de l'élaboration des politiques fédéraux, des entités déclarantes partout au pays, des partenaires à l'échelle internationale et d'autres parties concernées, le renseignement financier de CANAFE joue un rôle inestimable dans le renforcement de la capacité du Canada à prévenir, à détecter, à décourager et à empêcher l'utilisation de méthodes et de techniques par les criminels pour blanchir des fonds ou financer des activités terroristes.

En 2014-2015, en collaboration étroite avec divers partenaires canadiens et étrangers, CANAFE a concentré ses efforts visant le renseignement financier stratégique sur les activités de financement du terrorisme et de blanchiment d'argent liées au crime organisé. À cet égard, il a contribué aux exercices d'établissement des priorités du gouvernement fédéral en matière de renseignement, a préparé des évaluations de renseignement de concert avec des organismes partenaires, a appuyé le processus d'établissement de la liste des entités terroristes du gouvernement du Canada selon le *Code criminel*, a offert de nombreuses séances d'information sur le renseignement à des auditoires au Canada et à l'étranger et a participé à l'élaboration de propositions de modifications aux politiques et à la réglementation pour renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Au cours de la dernière année, CANAFE a travaillé de près avec ses partenaires canadiens et étrangers à mettre au point des mesures pour parer à la menace de financement du terrorisme dans un contexte de sécurité nationale plus vaste, y compris la menace que font peser l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL) et les combattants étrangers sur la sécurité. En septembre 2014, CANAFE a dirigé une réunion d'un groupe d'experts interministériel qui avait pour but de réunir les partenaires canadiens du renseignement et de l'application de la loi pour qu'ils puissent échanger des points de vue et améliorer la capacité du Canada à empêcher le financement de cette menace terroriste.

Tout au long de l'année, CANAFE a aussi organisé des séances d'information destinées à ses partenaires nationaux sur les risques de financement du terrorisme lié à l'EIIL. Certains de ces rapports de renseignement stratégiques ont porté principalement sur les stratégies de financement de l'EIIL, dont une évaluation du financement acquis à la faveur du contrôle territorial qu'il exerce. CANAFE a aussi développé des indicateurs propres aux engagements présentant un risque élevé afin d'aider les entités déclarantes à déterminer si l'accès ou non des motifs raisonnables de soupçonner qu'une opération pour être liée à une infraction de financement d'activités terroristes.

À l'étranger, CANAFE a collaboré avec ses homologues afin d'aider à déterminer les sources et les mécanismes de financement de l'EIIL et a fourni des informations sur les méthodes et les techniques pour faire avancer des initiatives internationales visant le financement du groupe terroriste, y compris le rapport des typologies du Groupe d'action financière portant sur le financement de l'EIIL (*Risk, Financing of the Terrorist Organization Islamic State in Iraq and the Levant*).

Lors de la plénière du Groupe Egmont de janvier 2015, CANAFE a aussi présidé une réunion des unités du renseignement financier sur la menace croissante que représentent l'EIIL et les combattants étrangers, en particulier dans le contexte des attaques perpétrées à Paris. Cette réunion a donné lieu à des discussions très utiles sur le rôle et les pratiques des unités du renseignement financier dans de telles circonstances. CANAFE fait également partie de l'équipe de projet du groupe de travail sur les opérations du Groupe Egmont qui a lancé l'initiative multilatérale d'échange d'informations sur l'EIIL.

En ce qui concerne la menace plus vaste que représente le financement du terrorisme, CANAFE s'est appuyé sur des techniques d'analyse géospatiale pour évaluer les flux financiers à risque élevé faciles par certains pays qui sont une source de préoccupation quant au financement du terrorisme, y compris la Syrie et l'Irak. Ces évaluations et d'autres études semblables ont mis en lumière la dimension financière d'enjeux géopolitiques de plus grande envergure et ont eu une incidence sur l'éventuelle décision d'inscrire ou non une entité à la liste des entités terroristes, les modèles de risque de conformité et d'application et la stratégie fournie aux entités déclarantes.

Le renseignement financier stratégique de CANAFE a aussi contribué aux efforts déployés à l'échelle du régime pour mieux comprendre les technologies émergentes, particulièrement les monnaies virtuelles, dont les cryptomonnaies, et y réagir plus efficacement. Dans le cadre de ces renseignements stratégiques, CANAFE a entrepris d'approfondir la compréhension du fonctionnement de ces technologies et a déterminé la façon dont il est possible de s'en servir à mauvais escient, notamment pour blanchir des fonds et financer des activités terroristes.

Tout au long de 2014-2015, CANAFE a également mobilisé un partenariat canadien afin de lui aider à mieux comprendre plusieurs enjeux harmonisés et à y faire face de façon plus efficace, dont le blanchiment d'argent en ligne. À titre d'exemple, le blanchiment d'argent par voie commerciale et la vulnérabilité au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme des institutions canadiennes qui mènent des activités dans des pays étrangers. De plus, il a rédigé un rapport de typologies et tendances qui porte principalement sur les techniques et les méthodes utilisées pour blanchir les produits tirés de la fraude par marketing de masse, un crime qui entraîne des pertes considérables pour les Canadiens et Canadiennes. Ce rapport a été produit dans le but d'appuyer les initiatives de lutte contre le blanchiment d'argent des organismes chargés de l'application de la loi et des entités déclarantes et d'informer la population canadienne au sujet de la nature et de l'ampleur des activités de blanchiment d'argent au Canada.

LA VALEUR DU RENSEIGNEMENT FINANCIER STRATÉGIQUE DE CANAFE EN 2014-2015, SELON SES PARTENAIRES

COORDINATION ET COLLABORATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE

Le travail stratégique de CANAFE englobe également la coordination et la collaboration en matière de politique. CANAFE collabore étroitement avec le ministère des Finances et ses autres partenaires du régime, ce qui facilite le partage du savoir-faire opérationnel et stratégique et des connaissances des priorités des organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale du Canada, dans le but de mettre en évidence des possibilités d'améliorer la *Loi* et les règlements, et ce, toujours dans l'optique de renforcer le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes dans son ensemble.

En 2014-2015, CANAFE a mis en œuvre les modifications prévues par la *Loi nº 1 sur le Plan d'action économique de 2014*, y compris l'autorisation de communiquer des renseignements financiers aux services de police compétents et à l'Agence des services frontaliers du Canada lorsqu'il est question de menaces pour la sécurité du Canada. CANAFE a aussi collaboré avec le ministère des Finances à l'élaboration d'un règlement provisoire qui apportera des précisions à l'application de la *Loi* en ce qui a trait aux personnes et aux entités qui se servent des monnaies virtuelles dans le cadre de leurs activités. Il confirmera également l'assujettissement à la *Loi* des entreprises de services monétaires étrangères qui n'ont pas d'emplacement au Canada. De surcroît, le règlement proposé permettrait de moderniser les méthodes de vérification de l'identité des clients pour qu'elles tiennent compte, en particulier, du fait que la population canadienne utilise de plus en plus des mécanismes électroniques pour effectuer ses opérations financières.

Au cours de la dernière année, CANAFE a également travaillé avec le ministère des Finances à la proposition de modifications à la *Loi* afin de permettre la communication de renseignements financiers aux organismes de réglementation des valeurs mobilières provinciaux au Canada lorsque les conditions législatives pertinentes sont satisfaites. Ces modifications sont entrées en vigueur lorsque la *Loi nº 1 sur le Plan d'action économique de 2015* a reçu la sanction royale en juin 2015.

Tout au long de 2014-2015, CANAFE a fourni un apport important à plusieurs initiatives pangouvernementales et mises en œuvre dans l'ensemble du régime, notamment la Stratégie nationale antidrogue et la Stratégie de lutte contre le terrorisme du Canada.

En décembre 2014, l'Équipe intégrée de la police des marchés financiers de la GRC a reconnu la contribution de CANAFE à son enquête concernant une combine à la Ponzi qui s'est déroulée à Calgary. Sept victimes ont collectivement perdu 1,3 million de dollars dans le cadre de cette fraude liée à des investissements dans une entreprise de revente de billets de spectacles. Les deux accusés dans l'affaire ont plaidé coupables à sept chefs d'accusation de fraude.

NOTRE CONTRIBUTION À L'ÉCHELLE MONDIALE

Compte tenu de la dimension transnationale du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, CANAFE participe avec ses alliés et partenaires aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour contrer ces menaces.

ENGAGEMENT BILATÉRAL

Au moyen d'ententes bilatérales, le Centre est en mesure de communiquer des renseignements financiers à 90 unités du renseignement financier partout dans le monde lorsque les conditions pertinentes sont satisfaites. Les unités du renseignement financier étrangères peuvent également lui communiquer des renseignements, ce qui lui permet d'élargir ses analyses des opérations financières internationales. En 2014-2015, le Centre a signé de nouvelles ententes avec les unités du renseignement financier de Jersey, de Taïwan et de la Suisse et a renouvelé son entente avec le Royaume-Uni, à la suite de l'intégration de son unité du renseignement financier à la nouvelle National Crime Agency.

CANAFE fournit également une aide technique aux unités du renseignement financier étrangères et leur transmet son savoir-faire. Par exemple, au cours de la dernière année, il a dirigé avec succès une initiative de renforcement des capacités à l'échelle du régime de la Jamaïque et de Trinité-et-Tobago, laquelle a été financée par le Programme d'aide au renforcement des capacités de lutte contre la criminalité du gouvernement du Canada. L'initiative a commencé en avril 2014 par la tenue d'un atelier sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes organisé par CANAFE afin de déterminer les priorités de chaque pays en matière d'assistance technique. Après l'atelier, CANAFE a travaillé avec la Gendarmerie royale du Canada et la Direction de la gestion des biens saisis de Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada à l'élaboration d'un programme efficace à l'échelle du régime. Le programme, dont les activités se poursuivront jusqu'au prochain exercice, comprend une fonction de mentorat sur :

- l'utilisation du renseignement financier dans les enquêtes et les poursuites liées au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes et le renforcement de la coopération nationale dans les deux pays;
- l'optimisation de l'efficacité de la gestion des biens saisis en Jamaïque;
- les consultations en gestion de l'information et technologie de l'information pour l'unité du renseignement financier de Trinité-et-Tobago;
- l'offre par CANAFE du cours de supervision régional du Groupe Egmont, en partenariat avec la Jamaïque et Trinité-et-Tobago.

Au cours de la dernière année, CANAFE a aussi participé à bon nombre d'initiatives bilatérales avec ses homologues de l'Australie et des États-Unis sur l'enjeu du financement des activités terroristes.

QUELLES SONT LES MENACES POUR LA SÉCURITÉ DU CANADA?

CANAFE fournit des renseignements financiers utiles aux enquêtes sur les menaces pour la sécurité du Canada (selon la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*), y compris :

- l'espionnage ou le sabotage visant le Canada ou préjudiciables à ses intérêts, ainsi que les activités tendant à favoriser ce genre d'espionnage ou de sabotage;
- les activités influencées par l'étranger qui touchent le Canada ou s'y déroulent et sont préjudiciables à ses intérêts, et qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque;
- les activités qui touchent le Canada ou s'y déroulent et visent à favoriser l'usage de la violence grave ou de menaces de violence contre des personnes ou des biens dans le but d'atteindre un objectif politique, religieux ou idéologique au Canada ou dans un État étranger;
- les activités qui, par des actions cachées et illicites, visent à saper le régime de gouvernement constitutionnellement établi au Canada ou dont le but immédiat ou ultime est sa destruction ou son renversement, par la violence.

ENGAGEMENT MULTILATÉRAL

Le Centre collabore avec le ministère des Finances, d'autres partenaires du régime et des organisations internationales à la réalisation de recherches, à l'élaboration de politiques et de normes communes et à la mise en commun de pratiques exemplaires. Dans le cadre de sa participation aux forums internationaux au cours de la dernière année, CANAFE a accordé la priorité à la lutte contre le financement des activités terroristes.

CANAFE participe à titre d'expert à la délégation du Canada auprès du Groupe d'action financière. En 2014-2015, il a continué de jouer un rôle de chef de file au sein des groupes de travail de cette organisation internationale, y compris à titre de coprésident du Groupe sur les risques, tendances et méthodes. CANAFE a aussi pris part à plusieurs initiatives à l'échelle du régime en prévision de la 4e ronde de l'Évaluation mutuelle du régime canadien effectué par le Groupe d'action financière, laquelle devrait avoir lieu plus tard en 2015.

En outre, CANAFE a participé activement à plusieurs initiatives dirigées par le Groupe Egmont des unités du renseignement financier. Par exemple, il a contribué de façon importante à plusieurs projets liés au financement des activités terroristes d'un point de vue opérationnel et au renforcement des capacités à titre de membre des groupes de travail sur la formation et les opérations du Groupe Egmont.

LEADERSHIP MONDIAL

CANAFE continue d'échanger des pratiques exemplaires avec ses partenaires à l'étranger. En décembre 2014, CANAFE et son homologue australien ont fait une présentation à l'intention de plus de 15 pays sur l'importance et l'utilisation des télévirements internationaux dans les analyses géospatiales. Dans le cadre de cette présentation, ils ont donné des exemples de déplacements de fonds entre le Canada et des régions à risque élevé quant aux activités de financement du terrorisme.

LE DYNAMISME DE NOTRE ORGANISATION

Les responsabilités et les activités de CANAFE ne cessent de prendre de l'ampleur et de se complexifier. Sa capacité à s'acquitter de son mandat est directement liée à sa capacité d'adaptation, aux compétences et au dévouement de ses employés et aux outils et aux ressources qu'il peut mettre à leur disposition pour accomplir leur travail. Étant une organisation qui se voue à l'excellence, CANAFE accorde une attention particulière à une gestion efficace de ses ressources humaines, technologiques, financières et liées à la sécurité.

INVESTIR DANS LE SAVOIR-FAIRE ET L'EXCELLENCE DE NOTRE EFFECTIF

Pour CANAFE, l'apprentissage et le perfectionnement sont des éléments clés d'une culture organisationnelle qui valorise l'expertise et l'excellence. Les programmes d'apprentissage reposent sur les objectifs opérationnels, lesquels orientent les activités de perfectionnement des plans d'apprentissage de chaque employé qui sont liés à la gestion du rendement.

Afin de demeurer à l'avant-garde de l'innovation et des pratiques exemplaires et de devancer les réseaux criminels et terroristes qu'il entend démasquer, CANAFE investit stratégiquement dans les compétences de ses agents de conformité et de ses analystes du renseignement financier. Étant donné qu'il est difficile de trouver sur le marché de la formation relative à ces disciplines hautement spécialisées, CANAFE a établi un programme complet de formation pour ses employés au cours des 15 dernières années.

Les agents de conformité de CANAFE obtiennent une certification à titre de spécialistes de la lutte contre le blanchiment d'argent et reçoivent une formation intensive sur la réalisation d'examens et les évaluations axées sur les risques. Ils participent aussi régulièrement à des cours de formation, à des conférences et à des événements spécialisés à l'échelle locale et internationale sur des sujets comme le contrôle bancaire, les milieux réglementaires, la gestion de programmes et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. En 2014, les agents de conformité les plus chevronnés de CANAFE ont suivi une formation intensive sur la réglementation en matière de devoir de vigilance à l'égard des clients, l'appréciation des évaluations des risques, le contrôle continu renforcé, les essais d'opérations et la détection d'opérations douteuses non déclarées. L'amélioration des connaissances et des compétences de ses agents constitue une autre façon importante pour CANAFE d'appuyer le concept « la conformité aux fins du renseignement ».

Afin de consolider les compétences de ses analystes du renseignement, CANAFE a mis sur pied un groupe de travail officiel sur la formation qui a élaboré un programme de formation exhaustif sur les opérations de renseignement. Conçu pour les nouveaux analystes, le programme prévoit une approche intégrale unique et structurée pour constituer un cas. Les analystes, nouveaux et chevronnés, peuvent aussi profiter de la formation offerte par la Gendarmerie royale du Canada par l'entremise du Collège canadien de police et du programme de formation des analystes du renseignement dirigé par le Bureau du Conseil privé. Il s'agit là de possibilités de perfectionnement professionnel pour les analystes dans le cadre desquelles ils peuvent faire des présentations pour le compte de CANAFE, ce qui leur permet de parfaire leurs compétences dans des domaines autres que l'analyse du renseignement financier. En plus de la formation externe et des conférences, CANAFE organise annuellement une formation de deux jours où il invite des conférenciers internes et externes à parler de divers sujets afin de s'assurer que tous ses analystes conservent un savoir-faire pointu.

Dans le cadre de l'initiative Objectif 2020 du gouvernement du Canada, CANAFE est aussi résolu à assurer le succès de la plateforme d'apprentissage à l'échelle de la fonction publique. L'École de la fonction publique du Canada est depuis fort longtemps un partenaire important en ce qui a trait à l'apprentissage, et CANAFE tire parti au maximum de la valeur de son nouveau modèle de prestation des services, en particulier pour la formation visant à favoriser l'efficacité des personnes, des programmes et de la gestion financière. Au printemps, il a aussi donné une formation obligatoire aux employés investis des pouvoirs de signature en matière de ressources humaines et de gestion financière afin de s'assurer que les responsabilités à cet égard sont bien comprises et que les mécanismes de contrôle appropriés sont en place.

En outre, la série de cours d'apprentissage CANAFE 101 est une occasion pour tous les employés d'approfondir leur compréhension des activités et des approches novatrices de CANAFE. Parmi les sujets présentés récemment, mentionnons les stratégies de financement de l'EIIL, le renseignement stratégique de CANAFE et la mécanique et les risques liés aux technologies émergentes, dont les monnaies virtuelles.

Le renforcement de la capacité en leadership continue de représenter une priorité pour CANAFE. En effet, en 2014-2015, il a tenu son deuxième forum annuel sur le leadership destiné à ses cadres supérieurs et organisé une série de séances sur le leadership comportant trois volets afin de favoriser la collaboration et d'engager les nouveaux et les aspirants gestionnaires dans des discussions sur le leadership. Les séances ont mis l'accent sur la collaboration, la transformation et d'autres sujets proposés par les participants.

Grâce à ses investissements stratégiques dans l'apprentissage, CANAFE répond à ses besoins opérationnels et encourage le perfectionnement de ses employés de façon à assurer l'excellence, l'innovation, le transfert des connaissances et une gestion optimale des ressources financières.

En mai 2014, l'équipe des Crimes graves et du crime organisé de Kitchener de la GRC a reconnu la contribution de CANAFE à son enquête concernant un stratagème de placements frauduleux qui aurait permis d'escroquer au moins 160 personnes d'un montant de plus de 21 millions de dollars.

RENFORCER L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS ET LA GESTION DES PERSONNES

Grâce à des activités de mobilisation ciblées et à des initiatives de gestion des personnes, CANAFE continue d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste un effectif dévoué et très talentueux et de faire en sorte qu'il apporte une contribution optimale.

Au cours des dernières années, le Centre a adopté une approche délibérée et stratégique à l'égard de la mobilisation des employés, en particulier en ce qui a trait à la rétroaction sur la gestion des personnes. Par l'entremise de séances de discussion ouvertes, de discussions en table ronde, de rencontres en personne et d'un site intranet efficace, les employés peuvent avoir une influence sur l'ensemble du programme lié à la gestion des personnes.

Le Centre s'appuie également sur les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux pour obtenir la participation de ses employés et améliorer ses politiques, ses pratiques et ses programmes relatifs à la gestion des personnes. Les employés de CANAFE ont répondu favorablement à une vaste campagne de sensibilisation aux résultats du dernier sondage, laquelle a donné lieu à un taux de participation de 96 % en 2014. Les résultats de ce sondage seront à la base des prochaines activités de mobilisation du Centre. De plus, il appartiendra à un groupe de travail horizontal de diriger les mesures visant à donner suite aux résultats et tous les employés seront invités à participer aux discussions.

En plus de ses activités de mobilisation, CANAFE a participé à l'exercice d'établissement de la vision de l'initiative Objectif 2020 qui accorde la priorité aux questions et aux engagements horizontaux et à l'échelle de la fonction publique. De plus, il a contribué aux initiatives pangouvernementales de Destination 2020 touchant les cinq secteurs prioritaires : pratiques novatrices et réseautage; processus et autonomisation; gestion des personnes; rouages de la fonction publique; technologie moderne.

Le Centre est toujours déterminé à favoriser le bilinguisme. Grâce à son plan d'action sur les langues officielles, à son programme de formation en langue seconde, à des séances officieuses d'encadrement par les pairs et à un engagement ferme de la part des employés, le Centre répond à ses besoins opérationnels d'un point de vue national et international et favorise le perfectionnement des employés afin de relever les défis opérationnels actuels et émergents.

La promotion de l'équité en matière d'emploi et du multiculturalisme est également demeurée une priorité clé pour CANAFE au cours de la dernière année, particulièrement en ce qui a trait à la mise en œuvre de son plan d'action pour l'équité en matière d'emploi et le multiculturalisme qui a été lancé en 2014. Le Centre est fier d'être un employeur inclusif qui attire et maintient en poste un effectif talentueux et représentatif de la riche diversité de la population canadienne, comme le montre le tableau ci-dessous.

Données démographiques de CANAFE (au 31 mars 2015)

Nombre d'employés[1] : *355*

REPRÉSENTATION DES GROUPES DÉSIGNÉS	DISPONIBILITÉ AU SEIN DE LA POPULATION ACTIVE[2]	EMPLOYÉS DE CANAFE	FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE[3]
Femmes	46,7 %	56,9 %	54,9 %
Minorités visibles	20,3 %	19,2 %	14,6 %
Personnes handicapées	4,1 %	4,5 %	5,8 %
Autochtones	2,0 %	1,7 %	4,6 %
LANGUES OFFICIELLES	**POPULATION CANADIENNE[4]**	**EMPLOYÉS DE CANAFE**	**FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE[3]**
Première langue officielle – Anglais	75,0 %	61,7 %	71,1 %
Première langue officielle – Français	23,2 %	38,3 %	28,9 %

1. Comprend les employés nommés pour une période indéterminée et pour une période déterminée (y compris ceux en congé ou en détachement/échange); ne comprend pas les étudiants.
2. Pour les groupes professionnels de CANAFE, les données proviennent des tableaux de la Répartition de la population citoyenne canadienne apte au travail selon la catégorie professionnelle de l'équité en matière d'emploi et le groupe de base (CNP de 2011) publiés par Programme du travail, Emploi et Développement social Canada et de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012.
3. Source : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor, 31 mars 2014 ; la « fonction publique fédérale » comprend l'administration publique centrale et les organismes distincts.
4. Statistique Canada, selon les données du recensement de 2011 (1,8 % des Canadiens ne pouvaient pas avoir une conversation ni en anglais ni en français).

INVESTIR DANS LA TECHNOLOGIE

CANAFE a amélioré considérablement son programme de gestion de l'information et de technologie de l'information au cours des dernières années. Il a notamment modifié sa structure de gouvernance, réduit les coûts et adopté un modèle simplifié et plus efficace fondé sur le principe « exécuter, améliorer, transformer ».

MODERNISATION ANALYTIQUE

CANAFE compte sur une infrastructure de technologie de l'information de pointe pour recevoir, stocker et protéger quelque 20 millions de déclarations d'opérations financières chaque année. De plus, cette infrastructure permet aux analystes du renseignement de passer au crible l'information, de l'analyser et de produire des renseignements financiers exploitables pour les partenaires de CANAFE chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale. La nature des activités de CANAFE fait en sorte qu'il soit nécessaire d'analyser un vaste ensemble de données. Pour ce faire, il doit être doté d'un système moderne qui peut gérer la quantité de données reçues, établir les liens nécessaires et produire les résultats escomptés, tout cela en temps réel ou presque.

Le financement supplémentaire annoncé dans le Plan d'action économique de 2014 a permis à CANAFE d'entreprendre la modernisation de son système d'analyse afin d'en augmenter la capacité à établir un meilleur équilibre entre la fiabilité, l'exhaustivité et la communication en temps utile des renseignements financiers qu'il produit à l'intention de ses partenaires. À mesure qu'il remplacera ses outils d'analyse au cours des deux prochaines années, CANAFE sera en mesure de constater l'ampleur des effets bénéfiques et à long terme de cet investissement, car il permettra de gagner considérablement en efficacité, grâce à l'automatisation des tâches manuelles, et de maximiser l'utilisation des données et des connaissances.

STRATÉGIE DE GESTION DE L'INFORMATION

En 2014-2015, CANAFE a mis en œuvre une stratégie de gestion de l'information afin de consolider sa gouvernance de l'information et d'assurer le respect de la Directive sur la tenue de documents du Conseil du Trésor. Dans le cadre de cette stratégie, il a répertorié tous les documents à valeur opérationnelle et mené à bien son programme d'élimination visant les fonds de données. En vertu de la *Loi*, CANAFE doit conserver l'information des déclarations d'opérations financières qu'il reçoit pendant 10 ans et éliminer cette information au plus tard 15 ans après l'avoir reçue si elle n'a pas été utilisée dans une communication de renseignements. Grâce au nouveau système d'élimination, CANAFE a éliminé plus de 17 millions de déclarations, dont 11 millions qui avaient été reçues avant avril 2004.

STRATÉGIE D'ÉCOLOGISATION

Au cours de la dernière année, CANAFE a participé à plusieurs initiatives pangouvernementales liées à la gestion de l'information et à la technologie de l'information, notamment le Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement du Canada et la Stratégie fédérale de développement durable. Afin de s'aligner sur ces initiatives, il a lancé bon nombre de projets dans le cadre de la Stratégie d'écologisation à plus grande échelle, y compris la rationalisation de l'impression, l'échange sécurisé de documents, le projet pilote pour les formulaires électroniques et l'acquisition de tablettes. Ces projets permettront de réduire considérablement la dépendance au papier et les coûts et d'appuyer la durabilité de l'environnement.

ASSURER UN MILIEU DE TRAVAIL SÛR

La sécurité est un élément central des activités et des opérations. CANAFE est déterminé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que la sécurité de son personnel, de son information, de ses systèmes et de ses services n'est pas compromise.

Au cours de la dernière année, CANAFE a continué d'améliorer son programme de sécurité en tenant compte de son profil de risque organisationnel et des priorités organisationnelles plus vastes. Il a créé un nouveau portail sur la sécurité sur son site intranet afin de faciliter l'accès à des informations clés sur la sécurité. De plus, le directeur et l'agent de sécurité ministériel de CANAFE ont offert conjointement une séance de formation obligatoire sur la sécurité portant principalement sur la protection des employés et de l'information. CANAFE a aussi mis à jour sa Politique de sécurité, élaboré des documents d'orientation clés pour améliorer son programme de sécurité de la technologie de l'information et approuvé un nouveau plan de sécurité ministériel qui présente les priorités organisationnelles en matière de sécurité pour les trois prochaines années.

OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES

La gestion des ressources à CANAFE repose sur des politiques et une planification efficaces, des données financières et non financières fiables et une analyse rigoureuse.

En 2013-2014, le Bureau du contrôleur général du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a mené à bien une vérification des contrôles de base en gestion financière de CANAFE afin de s'assurer qu'il respecte les dispositions clés des lois, des politiques et des directives en matière financière.

En janvier 2014, CANAFE a accepté les recommandations découlant de cette vérification. Il a donc dressé un plan d'action afin de donner suite à ces recommandations de façon prioritaire, lequel a été mis en œuvre entièrement en 2014-2015.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET : 2014-2015

En 2013-2014, CANAFE disposait d'un budget de 53 288 233 $ et en 2014-2015, son budget comprenait à un montant de 52 558 499 $. Les dépenses réelles engagées en 2013-2014 se sont élevées à 51 704 183 $ et en 2014-2015, à 51 404 430 $, y compris un montant de 1 000 000 $ pour appuyer le projet de modernisation analytique. CANAFE a aussi reçu 860 544 $ pour la mise en œuvre des modifications législatives introduites par la *Loi n° 1 sur le Plan d'action économique de 2014*.

Budgets de CANAFE selon l'exercice
(en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Salaires	36,7	33,4	32,5	32,5	32,7
Régime d'avantages sociaux des employés	4,1	5,1	5,5	5,0	5,5
Fonctionnement et entretien	19,2	17,7	15,2	15,0	12,3
Budget total approuvé*	61,9	56,2	53,3	52,6	50,5
Dépenses réelles totales	59,2	54,0	51,7	51,4	

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

ANNEXE A :
APERÇU D'UN CAS

Les attaques survenues à Ottawa et à Saint-Jean-sur-Richelieu en octobre et partout ailleurs dans le monde en 2014-2015 ont incité CANAFE à consacrer davantage d'efforts à la production de renseignements financiers pour appuyer les enquêtes sur le financement du terrorisme de ses partenaires de l'application de la loi et de la sécurité nationale. Le diagramme ci-après illustre un cas réel lié aux voyageurs présentant un risque élevé. Il convient de noter que les noms, les dates et certains faits ont été modifiés ou omis afin de respecter la *Loi*.

Ce cas épuré regroupe des éléments de plusieurs cas et comprend des opérations financières typiques effectuées par des individus qui se seraient rendus dans des pays étrangers pour rejoindre les rangs d'organisations terroristes. Ces opérations ont été réalisées avant ou après leur départ du Canada. Il s'agit, entre autres, d'achats de billets d'avion, de paiements effectués auprès d'un bureau de passeports, de télévirements et de nombreux dépôts et retraits en espèces. Bon nombre d'entités déclarantes ont signalé ces opérations comme étant douteuses, car elles permettaient aux individus de se rendre à leur destination pour se joindre à des organisations terroristes. Le montant de la majorité des opérations est bien inférieur au seuil de 10 000 $ prescrit pour déclarer l'opération à CANAFE dans le cas de dépôts importants en espèces et de télévirements internationaux. En raison de la nature et de la valeur de ces opérations, CANAFE s'est appuyé sur les déclarations d'opérations douteuses transmises par les entités déclarantes pour identifier ces voyageurs soupçonnés de présenter un risque élevé.

L'information sur ces opérations permet aux membres du régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes de mieux comprendre l'aspect du financement de ces activités terroristes et a aidé CANAFE à développer de nombreux indicateurs de financement du terrorisme à l'intention des entités déclarantes à l'échelle du Canada, y compris les suivants :

1. D'après les médias et les organismes d'application de la loi, le client s'est rendu ou a tenté/envisagé de se rendre dans des pays présentant un risque élevé (dont des villes ou des régions qui sont une source de préoccupation), en particulier des pays (et des pays avoisinants) aux prises avec des conflits et/ou une situation politique instable ou qui sont reconnus pour appuyer des activités et organisations terroristes.
2. Le client utilise des comptes et/ou des cartes de débit et de crédit dans des pays présentant un risque élevé (dont des villes ou des régions qui sont une source de préoccupation), en particulier des pays (et des pays avoisinants) aux prises avec des conflits et/ou une situation politique instable ou qui sont reconnus pour appuyer des activités et organisations terroristes.
3. Le client effectue des achats pour un voyage (p. ex. achat de billets d'avion, d'un visa de voyage, d'un passeport, etc.) lié à des pays présentant un risque élevé (dont des villes ou des régions qui sont une source de préoccupation), en particulier des pays (et des pays avoisinants) aux prises avec des conflits et/ou une situation politique instable ou qui sont reconnus pour appuyer des activités et organisations terroristes.
4. Le client indique qu'il a l'intention de se rendre dans un pays présentant un risque élevé, qu'il est à l'heure actuelle dans un tel pays ou qu'il revient d'un tel pays (dont des villes ou des régions qui sont une source de préoccupation), en particulier des pays (et des pays avoisinants) aux prises avec des conflits et/ou une situation politique instable ou qui sont reconnus pour appuyer des activités et organisations terroristes.

ANNEXE A

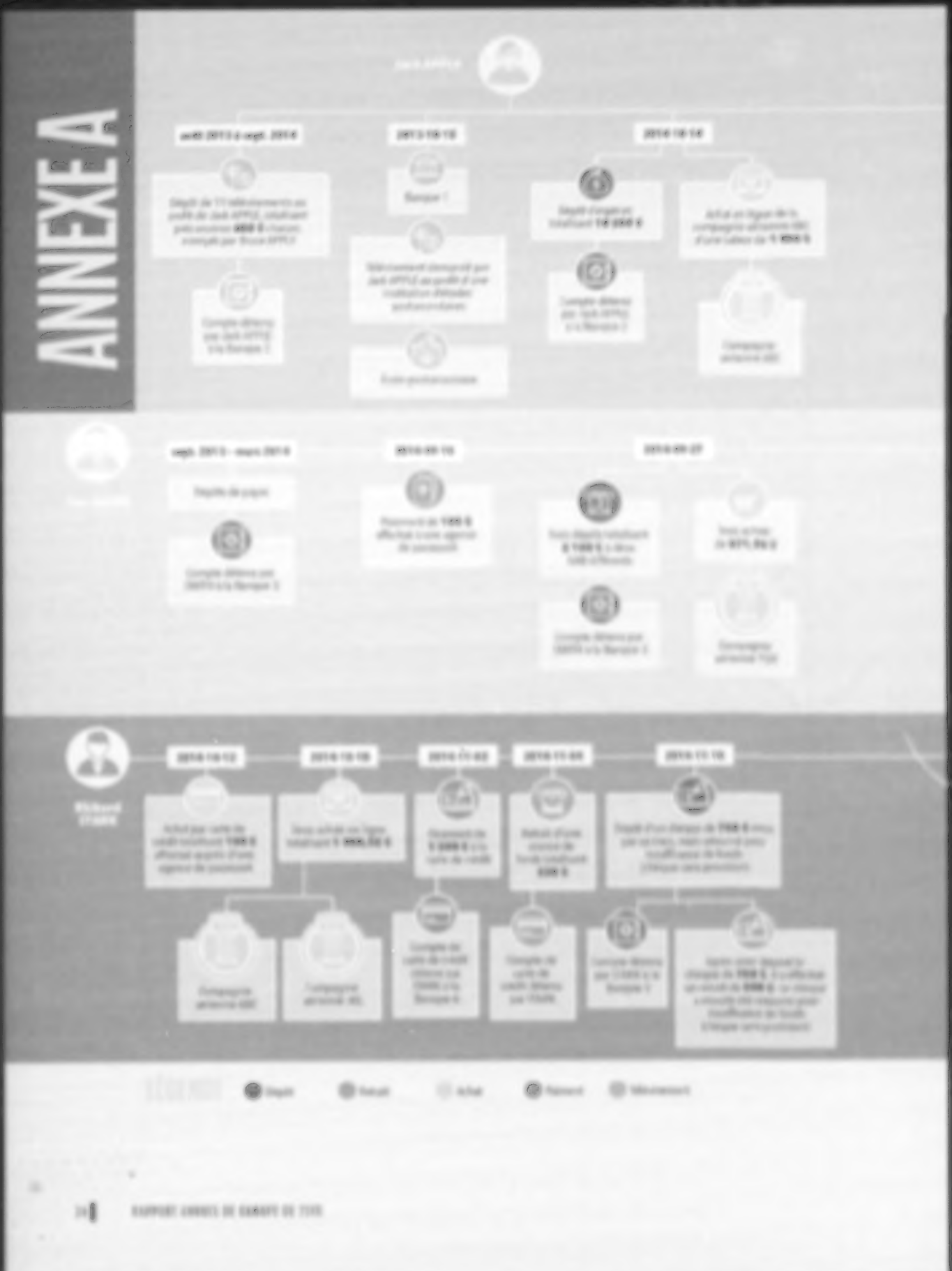

ANNEXE B

CIRCULATION DE L'INFORMATION

LES PERSONNES QUI COMMETTENT DES CRIMES INTERAGISSENT AVEC LES ENTREPRISES LÉGITIMES

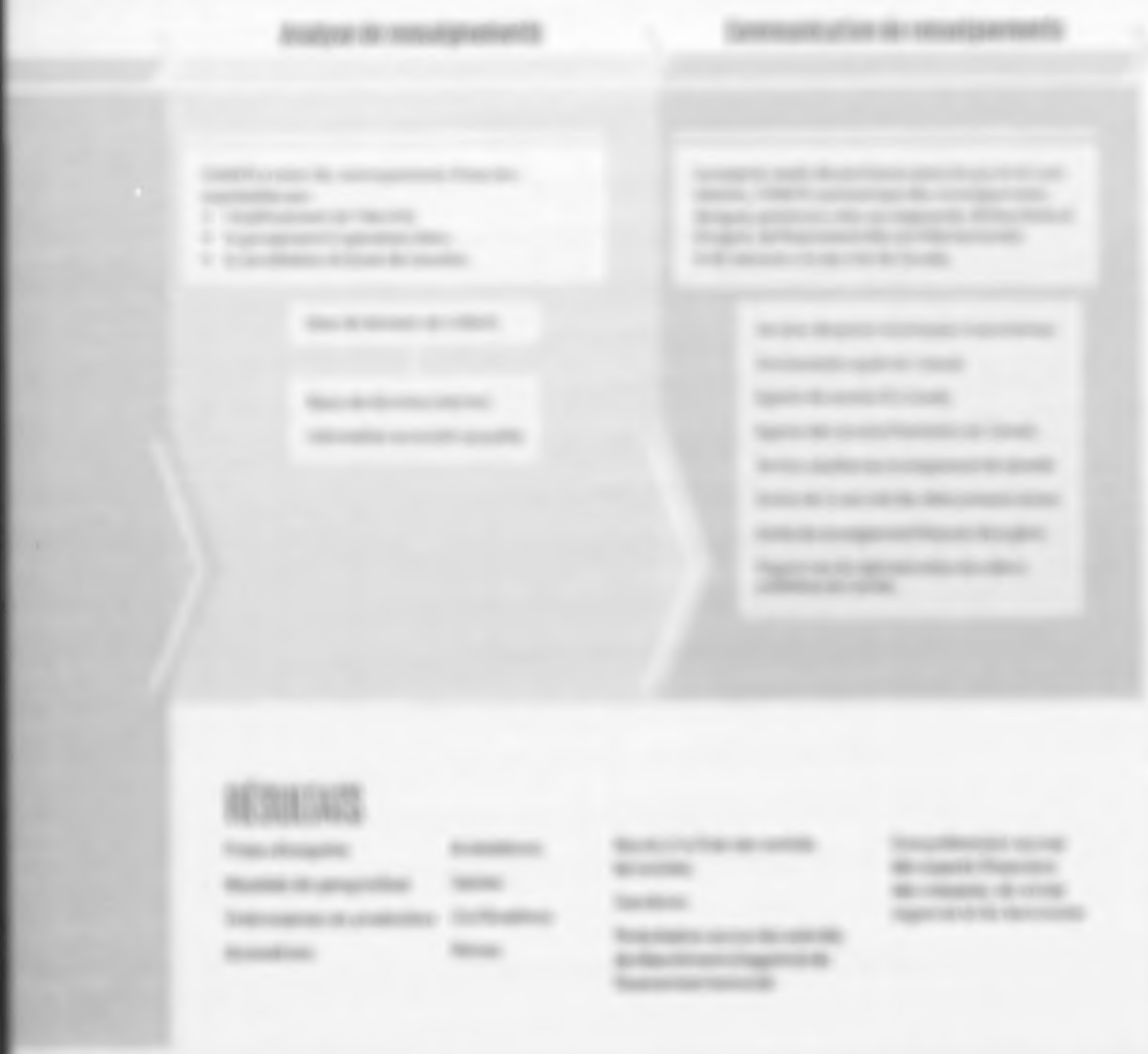
Analyse de renseignements
Communication de renseignements

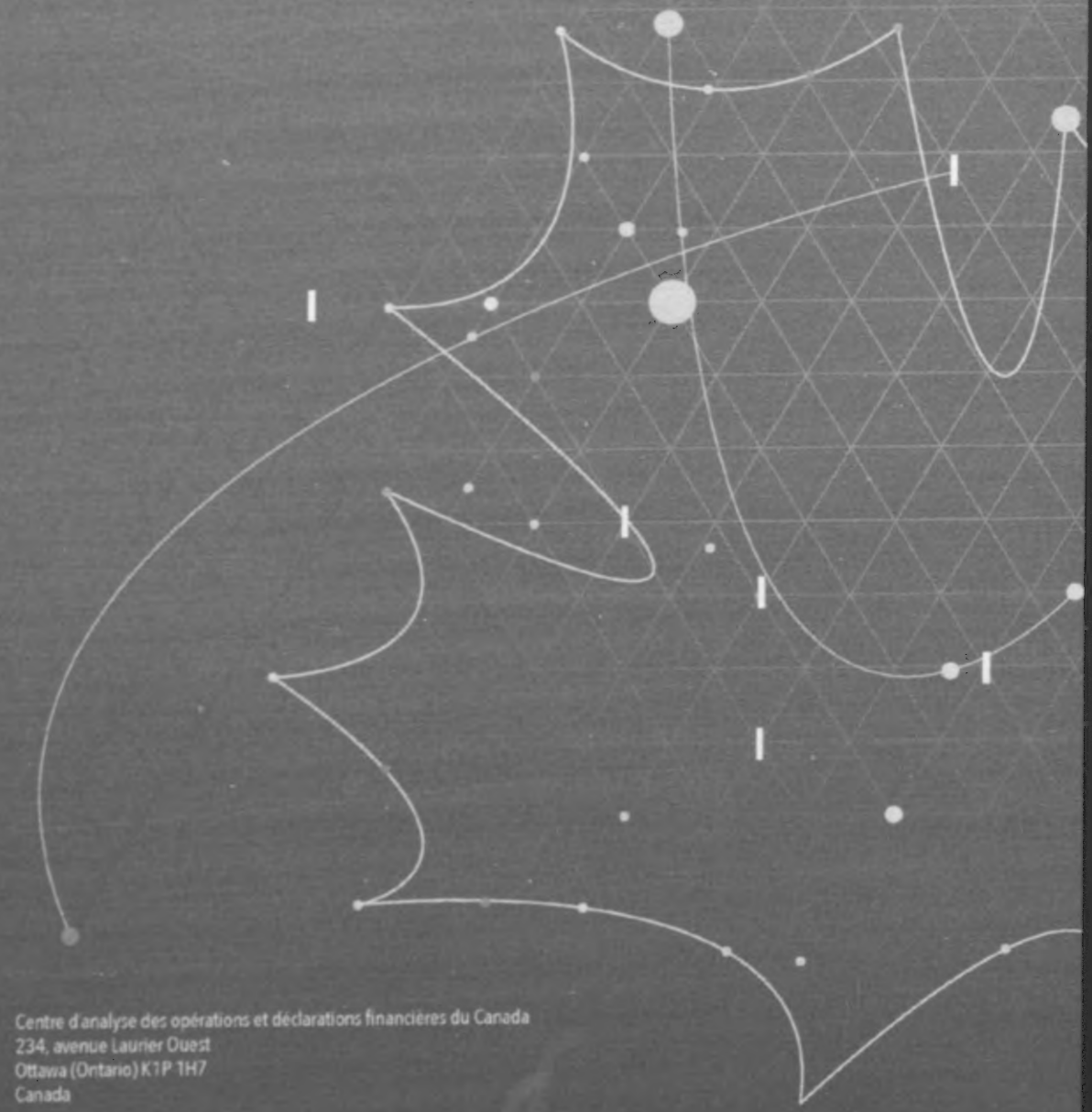

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
234, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1H7
Canada

Téléphone : 1-866-346-8722
Télécopieur : 613-943-7931

www.canafe-fintrac.gc.ca

ISSN : 1910-9415
N° de catalogue : FD1F-PDF